

# Saint-Georges sur-Cher



> Conseil Municipal du 15 novembre 2017

### **Sommaire**

Edito Décisions du Conseil Municipal	P. 3 P. 3
Vie Municipale Finances de la commune Patrimoine - Urbanisme Voirie CCVCC Réseaux d'alimentation en électricité L'eau Environnement École, Enfance et Jeunesse Affaires Sociales	P. 4 - 13 P. 4 - 5 P. 6 P. 7 P. 8 - 9 P. 10 P. 11 P. 12 P. 13 - 14 P. 15
Vie économique Infos Diverses Tarifs Municipaux	P. 16 - 17 P. 18 P. 19
Infos Diverses	P. 18
Infos Diverses Tarifs Municipaux  Dr Galvin	P. 18 P. 19 P. 22 - 25
Infos Diverses Tarifs Municipaux  Dr Galvin Les fêtes de la Chaise	P. 18 P. 19 P. 22 - 25 P. 26 - 29
Infos Diverses Tarifs Municipaux  Dr Galvin Les fêtes de la Chaise  Bibliothèque	P. 18 P. 19 P. 22 - 25 P. 26 - 29 P. 30

Jacques Paoletti et toute l'équipe municipale vous souhaitent une très bonne année et vous convient à la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 12 janvier 2018 à 19 h 00 à la Salle des Fêtes

### **PERMANENCES DES ÉLUS**

Le Maire : tous les lundis et mercredis après-midi (à partir de 14 heures) ainsi que les samedis matin (de 9 heures à 11 heures), sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat de la mairie. Les Adjoints tiennent une permanence le samedi matin

Directeur de la publication : Jacques Paoletti

Documentation et rédaction : Véronique Daluzeau et les membres de la commission

Conception et réalisation : L'Imprimerie Médi6 - Contres - 02 54 52 41 00 Photo loge de vignes couverture : M. Francis Mercier

MΔIRIF

Téléphone : 02 54 32 30 19 - Fax : 02 54 32 64 42 E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr Site : www.saint-georges-sur-cher.net

### **Edito**



Liberté. Egalité. Fraternité.

Ces valeurs fortes de notre République n'ont de sens que si nous les cultivons, quotidiennement, individuellement comme collectivement, en n'oubliant pas que le bénéfice de nos droits n'est possible que par la considération sincère que nous portons à nos devoirs.

La vie ensemble nécessite le respect de cet équilibre fragile. Nous constatons hélas des manquements à ces principes fondamentaux : individualisme, dégradations des équipements publics, incivilités empoisonnantes...

Alors je forme le souhait que nous trouvions en cette nouvelle année qui se profile, la capacité de mieux répondre à ces enjeux du vivre ensemble. C'est pourquoi votre municipalité continuera à soutenir le monde associatif et tous ses bénévoles qui ne comptent pas leur temps au service des autres.

Saint-Georges doit continuer à être un village où l'humain reste au cœur des priorités.

Nous nous y attachons tous les jours.

Nous y arriverons si ensemble, nous embrassons le même chemin.

Tous les élus et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter la plus belle des années.

Le Maire Jacques PAOLETTI

# **Décisions du conseil municipal**

#### 30 juin 2017

• Retour de la semaine d'école à quatre jours, conformément aux souhaits majoritaires des enseignants et des parents d'élèves.

#### **27 septembre 2017**

 Restitution des compétences optionnelles suivantes, ainsi que les statuts de la Communauté de communes de Val-de-Cher-Controis modifiés en conséquence :

#### Voirie

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.
- Mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.

<u>Construction</u>, <u>entretien</u> <u>et fonctionnement d'équipements</u> culturels et sportifs.

 Construction et gestion d'une médiathèque « tête de réseau ».

Ces nouvelles compétences seront exercées par les communes à compter du 1er janvier 2018.

 Adhésion au Syndicat Mixte Nouvel Espace du Cher (NEC), en application de l'article 14 des statuts de la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis, et ce à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2018.



#### **15 novembre 2017**

- Vote des nouveaux tarifs communaux sans augmentation sauf pour les postes eau et assainissement (voir tableau page 18)
- Renouvellement des baux commerciaux de la boulangerie, de la boucherie et du restaurant pour une durée de neuf ans qui prendront fin en 2027.
- Dissolution du Syndicat du Cher Canalisé au 31 décembre 2017, ainsi que le transfert du patrimoine et du personnel au nouveau Syndicat Mixte « Nouvel Espace du Cher ».

### Finances de la commune

Chaque année, votre Conseil Municipal construit les différents budgets de la commune en fonction des charges prévisionnelles et des recettes permettant leur financement.

C'est un exercice délicat, en particulier dans un contexte de fortes incertitudes liées à la réduction significative des dotations de l'Etat, accentuées par de nouvelles charges consécutives aux nouvelles compétences transférées par l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées entre les deux exercices budgétaires (période 2015 - 2016). En effet, une augmentation de seulement 2% a été observée sur le budget principal.

Après une accalmie des dépenses d'investissement, nécessaire pour reconstituer notre trésorerie, les deux prochains exercices budgétaires vont, à l'inverse, porter des dépenses d'investissement importantes : raccordement de notre réseau d'assainissement collectif à la station d'épuration du SIAAM à Chissay en Touraine (1 M€HT), rénovation de notre Hall Sportif (800k €HT), rénovation du centre de secours (180k €HT)...

Il s'agira donc de poursuivre une politique prudentielle sur les dépenses de fonctionnement.

# Les dépenses totales de la commune ont été les suivantes pour l'exercice 2016

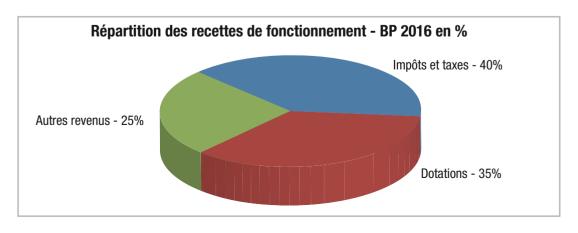
(Hors budget CCAS)

Budgets	Fonctionnement	Investissement
Principal	1 443 600 €	470 461 €
Eau potable	183 166 €	28 532 €
Assainissement	161 080 €	120 624 €
Logements	22 360 €	25 495 €
Commerces	57 124 €	268 189 €
Total	1 867 329 €	913 301 €

#### **ZOOM sur les Recettes et Dépenses du Budget principal - Section de Fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement du budget principal sont constituées par trois blocs principaux :

200 Totolato do fonodomionione da suagot principal contectido do principalax .						
Recettes de fonctionnement 2016						
	Montant des recettes	Pourcentage / montant total dépenses				
IMPÔTS ET TAXES	855 325,00 €	40%				
DOTATIONIO	700 000 00 0	050/				
DOTATIONS	768 936,00 €	35%				
AUTRES REVENUS	552 295,00 €	25%				
Services périscolaires, cantine	124 267,00 €					
Revenu des immeubles	12 684,00 €					
Résultat de fonctionnement 2015	383 666,00 €					
Divers	31 677,00 €					
TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT						

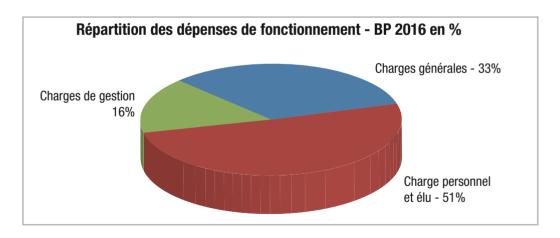


# **Vie Municipale**

### Finances de la commune

Les dépenses de fonctionnement du budget principal sont essentiellement représentées par deux blocs de dépenses (Charges générales et charges de personnel) :

Dépenses de fonctionnement 2016		
·	Montant des dépenses	Pourcentage / montant total dépenses
CHARGES GENERALES	478 140 €	33%
Energie (gaz, électricité, fioul, éclairage public)	88 316 €	
Repas cantine scolaire	77 580 €	
Entretien bâtiments, réseaux et petits matériels	67 433 €	
Assurances (bâtiments et véhicules)	22 764 €	
Communication (bulletin, échos, guide touristique)	11 077 €	
Fournitures diverses et petits équipements (bibliothèque, école, TAP, voirie)	33 285 €	
Prestations de services (sorties accueil de loisirs et piscine écoliers, TAP)	13 358 €	
Entretien des espaces verts (stade de football, pôle médical, centre bourg)	8 068 €	
Location et maintenance (informatique, photocopieurs)	19 748 €	
Frais de télécommunications et affranchissement	13 990 €	
Nettoyage des locaux (salle des fêtes, gymnase)	32 556 €	
Divers	89 965 €	
CHARGES DE PERSONNEL ET ELU	735 851 €	51%
CHARGES DE GESTION	229 609 €	16%
Service incendie et secours	42 516 €	
Virement vers les budgets annexes	51 221 €	
Contribution organismes de regroupement (SMIEEOM, Cher Canalisé, Pays)	14 335 €	
Intérêts des emprunts	57 862 €	
Subvention aux associations	18 270 €	
Divers	45 404 €	
TOTAL DES DÉPENSES FONCTIONNEMENT	1 443 6	00,00€



Les recettes de fonctionnement 2016 sont quasiment identiques à celles de 2015 (2 146 946,00 €, soit une recette supplémentaire de 30 000 €).

Cette régularité des recettes est justifiée par des baisses de dotation  $(30\ 000\ €)$  et compensée par une augmentation des produits fiscaux  $(+22\ 000\ €)$  et des autres revenus  $(+38\ 000\ €)$ . L'augmentation des revenus fiscaux étant expliquée uniquement par la hausse mécanique des bases fiscales, car les taux de fiscalité n'ont pas augmenté depuis 2010.

Ces recettes de fonctionnement permettent d'assurer les dépenses annuelles habituelles, comme les charges de personnel ou les charges de gestion courante (entretien des bâtiments et de la voirie, fonctionnement de l'école et des équipements publics, les dépenses énergétiques, etc.).

### **Patrimoine**

Pour rappel, tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) doivent être accessibles aux personnes qui ont un handicap moteur, visuel ou auditif. La commune s'est engagée à réaliser un programme de mise aux normes de ses établissements. Un agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) a ainsi été planifié sur 9 ans pour réaliser les travaux.

En 2016, des aménagements correctifs ont été réalisés à la Salle des Fêtes et la salle Beslin. En 2017, la Mairie et le Dojo ont fait l'objet d'une mise aux normes qui sera terminée au tout début de l'année 2018 (ouverture automatisée des portes de la Mairie). Pour 2018, le groupe scolaire nécessitera également quelques ajustements, en particulier sur les premiers bâtiments construits en 2002.

Pour l'heure, la commune aura dépensé une somme proche de 60 000 €. C'est donc un très gros engagement conforme au calendrier validé par le Préfet du Loir-et-Cher.

En parallèle, il est nécessaire de poursuivre un entretien régulier de notre patrimoine. En 2017, nous avons ciblé la réfection des murs et enduits extérieurs des logements Bisault. Nous devons lutter contre le développement important du salpêtre qui dégrade les enduits et les pierres de tuffeau. Ces travaux sont en cours de réalisation.

Enfin, des travaux importants de peinture ont été réalisés à la Salle Beslin et à la salle des mariages de la Mairie.





# **Guide touristique**

La municipalité est heureuse de distribuer, avec ce bulletin, le premier guide touristique de Saint-Georges-sur-Cher. 1500 exemplaires de ce guide ont été diffusés en français auprès des acteurs locaux et des opérateurs touristiques du

territoire (gîtes et chambres d'hôtes, commerçants de Saint-Georges, offices de tourisme de Chenonceaux et de Montrichard, camping de Faverolles...). Un guide traduit en anglais est également disponible. Ce guide est accessible sur le site internet de la commune :

www.saintgeorgessurcher.net/fr



# PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal du territoire ex-Cher à la Loire

Après avoir réalisé le diagnostic territorial et validé le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui fixe les grandes orientations d'aménagement de notre territoire, les élus communautaires travaillent actuellement au règlement d'urbanisme. Ce document formalisera par écrit les modalités règlementaires du développement urbanistique de nos communes, afin de permettre ensuite une instruction des documents d'urbanisme qui devront nécessairement répondre à ses prescriptions.

En parallèle, un travail est en cours sur le plan de zonage de chaque commune afin de distinguer les :

- Zones constructibles réservées aux logements (UB et UA) ou aux équipements à vocation d'intérêt public (UE), ou à l'installation d'activités (économiques, touristiques, de santé, etc.).
- Zones faisant appel à des opérations programmées d'aménagement (OAP), telles les zones futures à urbaniser (AU) ou encore les zones à vocation commerciale.
- Zones naturelles (N) qui ne permettent pas la construction de nouveaux logements, hormis des extensions possibles pour ceux déjà existants et dans des limites bien définies.
- Zones agricoles (A) qui ne permettent pas la construction de nouveaux logements, hormis des extensions possibles pour ceux déjà existants, et pour les exploitations agricoles en activité, la possibilité de construire un logement, et des bâtiments liés à l'activité.

Ce travail va se poursuivre en 2018 et s'achever en 2019 par une enquête publique qui permettra ensuite d'installer le PLUi comme le nouveau document d'urbanisme opposable.

# **Vie Municipale**

### **Voirie**

L'année qui vient de s'achever a, une nouvelle fois, été l'occasion de procéder aux opérations d'entretien nécessaires de nos chaussées :

- Gravillonnage pour un montant de 26 500 €: rue des Abeilles, rue des Vignes, route du Petit Villeneuve, rue des Raimbaudières, rue Saint Vincent.
- Réfection de la voirie avec mise en place d'enrobés pour un montant de 25 400 € : chemin de la Vinerie et au Moulin Lissard. Pour la sécurité des piétons aux abords de l'église, 17 bornes ont été installées le long de la rue de Verdun pour un montant de 3 100 €. Dans le même esprit de sécurité, 4 miroirs ont été posés sur des zones d'intersection, ou de sortie de stationnement, pour un montant de 1 300 €.

Les conditions de désherbage chimique étant maintenant très contraintes, seuls quelques secteurs de la commune, essentiellement le cimetière, sont traités avec un produit adapté et certifié « ECO ». Ces prestations sont assurées par un professionnel dont le personnel est formé à l'utilisation des produits, pour un montant annuel de 4 100 €.

Le reste du désherbage, moins fréquent dorénavant, est essentiellement réalisé mécaniquement par le personnel intercommunal, via un matériel équipé d'une mono-brosse acheté en 2017 pour un montant de 7 200 €.

Les dépenses annuelles de voirie se sont donc élevées à près de 68 000 €.

La Communauté de communes du Cher-à-la-Loire avait décidé en 2010 de prendre la compétence voirie dans le but de mutualiser les dépenses et d'améliorer le service. Cette compétence exercée



à plusieurs communes avait du sens sur un petit secteur. Or, depuis la fusion avec la Communauté Val-de-Cher-Controis, de nombreux élus se sont interrogés sur la pertinence de l'exercice de cette compétence sur un territoire plus vaste, composé de 37 communes pour près de 50 000 habitants.

Il a donc été décidé de restituer au 1<sup>er</sup> janvier 2018 la compétence voirie aux communes qui l'exerceront directement, comme avant 2010. Yannick THIELIN, premier adjoint, restera dans tous les cas le référent sur ce sujet.

Même dans nos communes rurales, l'incivilité est partout. On nous signale des vols de plus en plus fréquents de fleurs et d'arbustes dans notre cimetière communal.

Nous rappelons que la loi prévoit pour toute profanation de tombes y compris le vol, une amende maximale de 45 000 € et une peine de prison pouvant aller jusqu'à trois ans. Respectons nos défunts



### **CCVCC**



Les Communautés de communes du Cher-à-la-Loire et Valde-Cher-Controis ont fusionné le 1er janvier 2017. La nouvelle Communauté de communes regroupe 37 communes au sud du département du Loir-et-Cher. Avec ses 48 000 habitants, elle est la troisième intercommunalité du département derrière Agglopolys, la Communauté d'Agglomération de Blois et Territoires Vendômois. Les missions communautaires restent centrées sur le développement économique, l'emploi et l'aménagement du territoire. Pour offrir un cadre de vie attractif et agréable à ses habitants, la Communauté de communes intervient également dans le domaine du tourisme, de la culture et de l'enfance-jeunesse. Retour sur les principales actions 2017 et sur les projets 2018 :

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les aménagements se sont poursuivis en 2017 sur les zones d'activités pour y accueillir de futurs entrepreneurs. Les travaux d'extension de la Zone d'Activités de Saint-Georges-sur-Cher seront lancés début 2018. Au second semestre 2018, deux bâtiments d'activités devraient voir le jour à Contres et à Saint-Aignan.

#### **EMPLOI**

Une permanence emploi a été mise en place dans les locaux de la Communauté de communes à Montrichard tous les jeudis de 09 h 00 à 12 h 00 et à Contres tous les lundis de 09 h 00 à 12 h 00. Les deux Maisons de l'Emploi communautaires situées à Saint-Aignan et à Selles-sur-Cher ont officialisé leur label Maison de





> Opération jobs d'été

# **Vie Municipale**

Service au Public et ainsi renouvelé leurs engagements avec les partenaires de Pôle Emploi, de la Mission locale, de CAP emploi Prométhée, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Chambre des Métiers, de l'ADIL, des associations Alire et Eclair.

#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Deux PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sont en cours d'élaboration sur le territoire. Les démarches ayant été engagées avant la fusion des Communautés de communes, les deux PLUi seront conservés tout en veillant à leur cohérence.

# Plus d'informations dans la rubrique Grands Projets sur www.val2c.fr

L'instruction des actes et autorisations d'urbanisme (permis de construire) est réalisée par les services communautaires sauf pour les communes de Selles-sur-Cher et de Chémery qui disposent de leur propre service instructeur et de la commune de Meusnes qui bénéficie des services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) jusqu'à la mise en place effective du PLUi.

#### SANTÉ

La Communauté de communes a ouvert une maison de santé à Noyers-sur-Cher depuis début juillet 2017 et continue son soutien au financement de PAIS (Plateforme Alternative d'Innovation en Santé).

#### **ENVIRONNEMENT**

La Communauté de communes gère l'assainissement non collectif grâce à son service : le SPANC. Ce service contrôle le bon fonctionnement des installations existantes, des réhabilitations et des nouvelles installations.

La gestion des déchets ménagers est confiée au SMIEEOM (Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Elimination des Ordures Ménagères) et à Val Eco pour la commune d'Ouchamps.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) deviendra une compétence obligatoire pour la Communauté de communes.

#### **TOURISME**

Le statut des offices de tourisme du territoire est en cours d'harmonisation pour former un office de tourisme unique avec 3 bureaux d'accueil à Montrichard Val-de-Cher, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher.

#### **CULTURE**

L'école de musique communautaire et les écoles de musique associatives travaillent ensemble pour proposer une offre d'enseignement musical cohérent sur le territoire.

La Communauté de communes encourage les projets culturels, seule ou accompagnée de la région Centre Val de Loire dans le cadre d'un PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire).

#### SPORT

Le chantier du gymnase de Montrichard, qui a pris un peu de retard, sera livré avant la fin du premier trimestre 2018. Ce nouvel équipement structurant complètera l'offre sportive présente sur le territoire. Les nombreux sportifs y trouveront des conditions idéales pour pratiquer leur activité favorite.



> Gymnase communautaire

#### **ENFANCE JEUNESSE**

Avec la fusion des Communautés de communes, 2017 a été une année de transition dans le fonctionnement du service enfance-jeunesse. Les jeunes du bassin de vie de l'ancien territoire du Cher à la Loire ont continué de profiter du programme d'animation pendant les vacances scolaires et d'un séjour en Vendée l'été dernier.



> Micro-crèche Selles-sur-Cher

Au 1er janvier 2018, le transfert de la compétence enfance-jeunesse sera effectif. Les structures d'accueil seront donc gérées par la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis.

# Réseaux d'alimentation en électricité et d'éclairage public

Depuis de nombreux mois, nous subissons des perturbations plus ou moins importantes sur notre réseau électrique.

Ainsi, l'opérateur historique a été contacté à de multiples reprises pour l'alerter sur cette situation. Il s'avère que certaines portions du réseau sont soumises à des désordres liés à des longueurs de branches importantes, qui débordent sur le domaine public. Ces branches peuvent entrer en contact avec les câbles et occasionner ainsi des microcoupures du fait des faux contacts induits.

Nous avons demandé à l'opérateur historique de réaliser un diagnostic précis de ces installations pour examiner rapidement un programme d'actions correctives et permettre un retour à un service de distribution d'électricité plus qualitatif.

En parallèle, nous constatons également des perturbations sur notre réseau d'éclairage public.

En effet, la programmation des fréquences d'allumages et de coupures n'est pas fiable, et conduit à des incohérences de fonctionnement. Aussi, un audit avec le bureau d'études NOCTABENE a été réalisé, en partie financé par le SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie du Loir-et-Cher), pour fixer un programme de rénovation de notre éclairage public, en priorisant des actions sur la sécurité des installations, la fiabilité du fonctionnement, et l'économie d'énergie.

Les premiers travaux se dérouleront courant 2018 et concerneront la rénovation des armoires de commande.

# Bornes de recharge pour véhicules électriques



L'État a fait du développement des véhicules décarbonnés une priorité importante de sa politique de réduction des gaz à effet de serre. Le véhicule électrique constitue en effet une opportunité «verte» incontournable pour notre Pays, ne faisant aucun bruit, ne produisant aucune émission de quelque nature que ce soit.

Dans ce contexte, le SIDELC a mis en place, sur la base des données fournies par l'Observatoire de l'Economie et des Territoires du département du Loir-et-Cher, un programme départemental de déploiement d'un réseau de **100 bornes de recharge.** 

Ce projet, estimé à environ 1 000 000 euros HT, qui s'inscrit parmi les projets dits « Investissements d'avenir », est porté par le SIDELC et financé à 50 % par une aide de l'Etat par le biais d'une convention de financement signée avec l'ADEME.

La mise en place d'une Installation de Recharge des Véhicules Electrique (IRVE) sur la place Bretonneau, a été assurée et financée dans ce cadre. La commune assumera uniquement les coûts annuels de fonctionnement (moins de 700 €/an). Cet équipement, à proximité de nombreux services de proximité, permettra idéalement aux propriétaires de véhicules électriques ou hybrides de procéder à des recharges très pratiques.







# **Vie Municipale**

### L'eau

#### Quelle eau buvez-vous à St Georges ?

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine alimentée à partir de deux forages situés au lieu-dit « Prairie de Bray ». Cette eau subit un traitement de désinfection avant distribution et la gestion est en régie communale.

L'ARS (Agence Régionale de Santé) du Centre-Val-de-Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

Ainsi, en 2016, 15 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production sur notre commune donnant lieu à diverses analyses. Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la Santé Publique. Vous retrouvez ci-contre les résultats de ces analyses et vous pouvez consulter le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr.

Les conclusions sanitaires : Eau distribuée conforme aux valeurs limite réglementaires.

Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme Taux de confor		nformité	Commentaires			
Bactériologie	Absence de germe te indicateurs de contamination fécale	100 %				e bonne qualité iologique	
Paramètre	Seuil réglementaire		Teneur Teneur maximale		Commentaires		
Dureté	-		32,0 °f	32,0 °f		Eau dure	
Nitrates	50 mg/l	6	,4 mg/L	7,1 mg/L		Eau conforme en nitrates	
Pesticide prédominant	0,1 μg/l		,006 μg/l orobenzamide)	0,006 µg/l		Nombre de molécules recherchées : 548. Eau conforme en pesticides	
Fluor	1,5 mg/l	0,	05 mg/L	0,05 mg/L		Eau faiblement fluorée	
Fer	200 μg/l		7 μg/l	13 μg/l		Eau conforme en fer	
Arsenic	10 μg/l		ur au seuil de tection	Inférieur au seuil de détection		Eau conforme en arsenic	
Sélénium	10 μg/l	;	3,0 µg/l	3,0 µg/l		Eau conforme en sélénium	

#### L'eau potable

Si la qualité de notre eau potable est reconnue comme satisfaisante, il n'en demeure pas moins que le réseau de distribution, très âgé pour l'essentiel, présente des déficiences, plus ou moins importantes, qu'il faut pouvoir corriger.

C'est pourquoi la commune s'est engagée dans une étude de connaissance et de gestion patrimoniale de son réseau d'eau potable, afin de diagnostiquer l'état des équipements de production et de distribution, et de prévoir, en fonction des priorités, un programme de travaux d'amélioration. L'entreprise SAFEGE-SUEZ a été retenue pour réaliser cette étude, qui sera financée à 80% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Une étude patrimoniale est composée de 5 phases.

Les deux premières phases sont terminées, et nous allons prochainement finaliser la troisième qui va nous permettre de localiser plus finement les fuites.

D'ores et déjà, les conclusions des deux premières phases montrent la nécessité de rénover notre château d'eau qui présente des dégradations importantes. Des travaux devront donc être conduits en priorité.

L'ambition de la municipalité est de mettre en œuvre un plan d'actions pluriannuel, au coût maîtrisé, afin d'améliorer le service de distribution, et d'augmenter le rendement de production, afin d'éviter les pertes en eau potable.

#### Phase 4 Programme du Phase 5 : Etude programme patrimoniale d'action Collecte des · Construction du Campagne de Diagnostic Base de données informations modèle hydraulique mesures · Programme de Critères Calage Visite des ouvrages Sectorisation travaux d'évaluation Levés Simulations · recherche de fuite Impact sur le prix Programme de topographiques hydrauliques de l'eau renouvellement Analyse du · Analyse du Impact sur le prix foncitonnement fonctionnement global Bilan besoins/ressources Schéma de distribution

### **Environnement**

#### Le SMIEEOM

Près de 30 500 tonnes de déchets ont été récoltées en 2016 entre les déchèteries, les points d'apports volontaires enterrés ou aériens, les encombrants et le



ramassage des ordures ménagères. Mais le SMIEEOM (Syndicat Mixte d'Enlèvement et d'Eliminations des Ordures Ménagères) souhaite tenir ses engagements sur une réduction de ces déchets. Ce changement passe par vos actions individuelles : tri des déchets, gaspillage alimentaire, consommation raisonnée des ressources naturelles (eau, l'énergie etc.) dans l'intérêt de protéger notre environnement des risques de réchauffement. En 2016, il y avait 27 % d'erreurs dans les colonnes jaunes (en baisse par rapport à 2015) et 4,3 % d'erreurs dans les colonnes bleues (5,1 % en 2015).

Le constat est encourageant, les comportements évoluent, la production des déchets sur notre territoire diminue et le tri progresse. Il faut continuer et persévérer.

Depuis le mois de juin, des travaux sont réalisés en déchèterie mais sans occasionner de fermetures de sites. Près de 130 000 € ont été investis pour la sécurisation et l'aménagement des déchèteries de Montrichard. Billy. Novers et Contres.

Cela concerne la remise aux normes des sites avec l'installation de séparateurs d'hydrocarbures, maintenant obligatoires, pour limiter la pollution des eaux pluviales.

A Montrichard, l'accès et la circulation ont été facilités par l'agrandissement de la voirie et le réaménagement de certaines zones de stockage.

# La collecte des jours fériés :

Exceptionnellement en 2018, les jours fériés collectés seront les 8 et 10 mai. Tous les autres jours fériés, la collecte sera reportée d'une journée.

#### Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars :

Mardi: fermé

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h Jeudi : fermé le matin / 14h - 17h Vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h

Ces horaires sont valables sur les quatre déchèteries de Billy, Contres, Noyers-sur-Cher et Montrichard.



SMIEEOM Val de Cher 22 rue de Gâtines 41110 SEIGY 02 54 75 76 66 sieeomvaldecher@wanadoo.fr www.smieeom.fr

### **Benne mobilier**

Depuis le mois de juillet, toutes les déchèteries sont équipées d'une benne « mobilier », destinée à la collecte des meubles quel que soit leur état, et quelle que soit leur matière.

Le SMIEEOM a conclu un partenariat avec Eco-mobilier, organisme qui finance la collecte et le recyclage des meubles en fin de vie. Ainsi de nombreux meubles, pour lesquels il n'existait pas d'autres solutions que l'enfouissement vont pouvoir être valorisés. Pensez-y!

Vous pouvez déposer : Chaises, tables, canapés, matelas, buffets, commodes, étagères, meubles de jardin, tiroirs, portes de meubles etc.



#### Collecte des encombrants

Une nouvelle formule a été expérimentée de septembre à fin décembre, il s'agit d'une collecte sur appel téléphonique uniquement, destinée, dans un premier temps, aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite ou sans véhicule. Les personnes concernées ayant besoin de se débarrasser de déchets encombrants devaient s'inscrire en appelant le SMIEEOM. Les agents n'assuraient la collecte qu'en présence des usagers, et déposaient le tout en déchèterie afin qu'ils puissent suivre les filières classiques de valorisation.

#### Un service moins coûteux et plus efficace!

Les déchets concernés par cette collecte sont : les appareils électriques (gros électroménager), les grands cartons, le bois, la ferraille, les pneus de voiture (2 maximum), les textiles en sac... Par contre, ne sont pas acceptés les déchets verts, les gravats, les produits dangereux, les sacs d'ordures ménagères, les emballages et papiers destinés à la collecte sélective et tous les autres déchets habituellement interdits en déchèterie (bouteilles de gaz, extincteurs etc.)

Les résultats de cette expérimentation sont en cours d'étude et le SMIEEOM devrait décider début d'année, si cette formule sera reconduite. Vous pourrez retrouver ces informations sur le site internet : www.smieeom.fr

# **Vie Municipale**

# École, Enfance, Jeunesse

#### L'Accueil de Loisirs devient communautaire

La fusion de notre ex Communauté de communes du Cher-àla-Loire avec celle du Val-de-Cher-Controis entraîne un changement majeur pour notre Accueil de Loisirs : En janvier 2018, il devient communautaire du fait du transfert de la compétence Enfance-Jeunesse à la Communauté de communes. Quels seront les principaux effets pour les familles ?

L'équipe d'animation est inchangée et reste composée de nos agents communaux habituels et bien connus des enfants. D'un point de vue comptable, les charges de personnel seront remboursées à la commune par la Communauté de communes. Les tarifs seront désormais identiques dans tous les accueils de loisirs communautaires. Avantage pour les familles, les tarifs seront désormais établis selon le quotient familial calculé par la CAF. En 2017, les tarifs pour les ressortissants de la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis s'étalent de 7,22 € à 13,02 € par jour.

L'organisation et la facturation seront désormais régies par la Communauté de communes en s'appuyant sur les outils informatiques en place.

Pour les mercredis, la facturation s'effectuera via le Trésor Public chaque fin de mois.

Pour les vacances scolaires, le paiement se fera au moment de l'inscription (modalités de paiement possibles). Voir encadré ci-après.

Informations complémentaires : Catherine Frein 02 54 32 30 19

#### Qu'est-ce qu'un Accueil de Loisirs ?

Officiellement dénommé « Accueil de Loisirs pour Mineurs », ce lieu plus simplement nommé par tous « Centre de Loisirs » voir parfois « Centre Aéré » est avant tout synonyme de temps de plaisir, d'éducation à la vie collective et de pratique d'activités diversifiées pour vivre ensemble des moments uniques sur tous les temps extrascolaires, c'est-à-dire le mercredi et pendant les petites et grandes vacances scolaires (environ 120 journées par an).

Réglementé par l'Etat et déclaré auprès de l'Administration qui le contrôle régulièrement et parfois inopinément, l'Accueil de Loisirs offre donc aux enfants l'occasion de pratiquer plusieurs activités de loisirs éducatifs et de détente, organisés à partir d'un projet éducatif propre à chaque organisateur et d'un projet pédagogique. Ainsi, comme le prévoit la réglementation, des plages de présence sont prévues pendant lesquelles les arrivées et départs des enfants ne sont pas autorisés afin de ne pas perturber les activités prévues dans les programmes. L'Accueil de Loisirs n'est pas une garderie, ni une haltegarderie, mais une structure où l'enfant est inscrit pour la journée. A Saint-Georges, les parents peuvent amener leurs enfants de 3 à 11 ans, de 7h30 à 09h00 et les reprendre de 17h00 à 18h30.



# Important : inscriptions vacances d'hiver et de Pâques

L'inscription à l'Accueil de Loisirs est désormais planifiée et encadrée. Vous devrez inscrire votre (vos) enfant(s) au préalable selon les dates définies ci-dessous et régler le montant dû en même temps que l'inscription.

Aucune inscription pour les vacances scolaires ne sera prise par téléphone ou par mail.

La capacité d'accueil de notre centre pendant les petites vacances scolaires est limitée à :

- 24 enfants âgés de 6 à 11 ans
- 16 enfants âgés de 3 à 6 ans.

Il est donc particulièrement important d'anticiper les inscriptions puisqu'elles seront prises dans la limite des places disponibles.

Voici le calendrier des périodes d'inscription pour les prochaines vacances, dans la limite des places disponibles :

Vacances	Inscriptions
Vacances d'hiver Du lundi 26 février au vendredi 9 mars 2018	Du samedi 3 février au samedi 10 février 2018 inclus, en Mairie, aux horaires d'ouverture.
Vacances de Pâques Du mercredi 25 avril au vendredi 11 mai 2018 (fermé les 01/05, 08/05 et 10/05)	Du samedi 31 mars au samedi 7 avril 2018 inclus, en Mairie, aux horaires d'ouverture.

# **École, Enfance, Jeunesse**

#### École du Gai Savoir

©M. Dupuis - Photographe à Cellettes



Enseignants et personnel communal de l'école du Gai Savoir

Maintenir les effectifs à l'école est un exercice périlleux puisqu'il est difficile de prévoir les naissances et arrivées de nouvelles familles dans la commune. Plusieurs fois en cours d'année, des projections d'effectifs sont faites pour permettre à l'Inspection Académique d'établir la carte scolaire connue au printemps : c'est le moment où chaque commune redoute une fermeture de classe. A Saint-Georges, à la fin des années 90, nous devions nous battre pour conserver nos classes. Depuis, nous avons dû investir pour agrandir le groupe scolaire car nous avons obtenu 4 ouvertures de classe en une quinzaine d'années pour désormais compter 10 classes à l'Ecole du Gai Savoir. L'équipe enseignante, elle, veille à équilibrer les effectifs dans chaque classe en fonction des âges des enfants. et surtout maintenir des effectifs raisonnables dans chaque classe pour que les meilleures conditions d'enseignement soient assurées. Ainsi, alors que nous entrevoyions une baisse d'effectif à la rentrée 2017/2018, les arrivées de nouvelles familles dans la commune conduisent finalement à une hausse de l'effectif. Au 1er janvier 2018, l'école comptera 264 enfants et l'équipe enseignante a rappelé lors du Conseil d'Ecole de novembre 2017 qu'il n'était pas possible de prévoir une rentrée supplémentaire en cours d'année pour les enfants nés en 2015. Ils devront donc attendre la rentrée de septembre 2018 pour rejoindre leurs camarades à l'école du Gai Savoir.



# **Inscriptions et Admissions à l'école :**

C'est la Mairie qui dresse la liste des enfants de la commune soumis à l'obligation scolaire. Ainsi, c'est la Mairie qui vérifie que les enfants inscrits à l'école habitent bien dans la commune (sauf cas dérogatoires). Après vérification des pièces justificatives, la Mairie délivre un certificat d'inscription qui va permettre à la Directrice d'Ecole de procéder à l'admission. Cette admission se déroule selon l'organisation définie avec l'équipe enseignante : déroulement des rentrées, répartition des classes. Ainsi, actuellement, sont admis à l'école les enfants ayant 3 ans au 31 décembre de l'année précédant la rentrée scolaire (donc septembre).



Rentrée 2017/2018 : café d'accueil et présentation des services périscolaires aux familles

# Installation de nouveaux jeux extérieurs au groupe scolaire du Gai Savoir

Un ensemble de jeux extérieurs a été mis en place durant l'été 2017 pour les enfants du groupe scolaire.

Les anciens jeux, très dégradés, ont été démontés par les services techniques municipaux. L'entreprise Proludic, choisie par la municipalité, a ensuite installé un toboggan moderne, ludique et coloré, associé à trois jeux sur ressorts. Enfin, tous les sols souples ont été remplacés pour garantir un meilleur amortissement des éventuelles chutes.



# **Vie Municipale**

### **Affaires sociales**

#### Nos seniors à l'honneur

Le repas annuel en l'honneur des anciens est un moment attendu par tous : les seniors de plus de 75 ans invités par la commune sont heureux de se retrouver et partager un bon repas préparé par nos artisans de bouche Saint-Georgiens. Le 14 octobre dernier à la Salle des Fêtes, la bonne humeur était au rendez-vous et l'ambiance fut bien conviviale, animée par Fabrice Guignard et Sandra Rotinat. Enfin, la chorale Air en Airr est venue égayer l'après-midi en chantant tout son répertoire de chansons françaises fredonnées par les doyens présents (cette année Raymonde Gandon et Paul Beguin) ont été mis à l'honneur comme il se doit. Toute l'équipe organisatrice (élus, membres du CCAS et agents communaux) a apprécié les sourires et souvenirs des anciens et bien sûr tous ces petits mots gentils qui vont droit au cœur.

Les personnes fragiles dans l'incapacité de venir ont reçu un cadeau qui leur a été porté par les membres du CCAS.



# Recensement des personnes les plus fragiles

En cas d'alerte ou de circonstances climatiques exceptionnelles (grand froid, canicule...), la commune porte une attention particulière aux seniors fragiles ou personnes en situation de handicap qui pourraient avoir une difficulté à recevoir un message d'alerte, se mettre en sécurité ou évacuer. Ainsi, sont plus particulièrement concernées les personnes :

- à mobilité réduite
- malentendantes
- malvoyantes
- médicalisées
- isolées

Mais encore faut-il connaître ces personnes, d'où la nécessité de les recenser.

Aussi, si vous êtes concerné pour vous-même ou l'un de vos proches, contactez la mairie au 02 54 32 30 19. Il vous faudra notamment préciser la difficulté rencontrée pour la personne concernée (recevoir un message d'alerte, se mettre en sécurité, évacuer ou autre) et préciser le nom d'une personne à contacter en cas de difficulté.

# L'Association France Alzheimer 41, Antenne de Montrichard

Accueil des malades tous les lundis après-midi de 14h à 17h EPHAD de Montrichard. 14 Rue des Bois.

Atelier mémoire, jeux, goûters, spectacles, sorties,

Ces permanences sont animées par des bénévoles formés à la maladie.

Nous recevons les familles sur rendez vous.

Une formation des aidants, gratuite, a lieu deux fois par an.

Pour tous renseignements Tél.: 07 69 56 07 95.

#### Le centre de périnatalité d'Amboise

Créé en 2003 à la suite de la fermeture de la maternité, le centre de périnatalité est un service public de proximité.

Ce centre regroupe les consultations faites dans le cadre du suivi de la grossesse (en plus de sa mission de suivi gynécologique) :

- Suivi de la grossesse dès les premiers signes.
- Echographies obstétricales.
- Préparation à la naissance et à la parentalité (classique, sophrologie, hypnose, piscine, séances papas...).
- Sevrage tabagique.
- Rééducation postnatale.
- Aide à l'allaitement.
- Suivi postnatal.
- Suivi psychologique en lien avec la périnatalité.

Ce centre permet également aux mamans des environs d'Amboise, de faire leur **séjour postnatal à proximité de leur famille.** 



En effet, il peut accueillir jusqu'à 11 mamans (et quelques papas!), uniquement en chambre individuelle, quelques heures après la naissance de bébé, le temps de laisser s'installer en douceur la première période de cette nouvelle vie de famille. Quelle que soit la maternité où a eu lieu l'accouchement, le transfert vers le centre de périnatalité d'Amboise peut se faire sur simple demande.

La visite du service est possible en appelant au secrétariat.

Vous pouvez trouver d'autres renseignements sur le site : www.perinat-amboise.blogspot.fr

Contact: 03.47.23.33.27

Sages-femmes: 02.47.23.31.08

### L'UCASG

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre les commerçants et artisans de Saint-Georges se sont regroupés en association, l'UCASG.

Sylvie Auger, la fleuriste, a été à l'origine du mouvement, qui a très vite intéressé de nombreux autres commerçants.

Mieux se connaître, échanger des informations, partager des idées, et élaborer des projets communs pour animer le village, tel est le but de cette association.

Les membres du bureau :

• Présidente : Sylvie Auger (A Fleur d'Eau)

 Vice-présidents : Pascal Aimont (Boucherie) et Sandra Pégart (Tartine et Cie)

Trésorière : Manon Marconnet (Styl'Ongle)

• Trésorière adjointe : Delphine Thuillier (Le Central Café)

• Secrétaire : Marc Ozanne (Ozis informatique)

• Secrétaire adjointe : Cécilia Lemière (CLM Coiffure)

L'association de commerçants joue un rôle fondamental dans la dynamique d'un village, elle est un moyen de promotion, d'animation comme d'échanges avec les divers acteurs locaux et la municipalité.

Nos objectifs premiers sont de recréer un lien entre les commerçants, de participer à la vie économique de notre village, dans le partage des idées, et de dynamiser l'économie locale. Nous souhaitons améliorer les offres commerciales et développer les services à la clientèle pour attirer et fidéliser nos clients. Pour cela, nous allons mettre en place un programme annuel d'animations ou de manifestations (braderie, portes ouvertes, Touraine primeur etc. tout au long de l'année. Nous souhaitons rester groupés, garder une bonne entente et une convivialité et tout faire pour que les clients choisissent de rester dans notre village pour consommer.

Notre commune bouge et bien bougeons avec elle! Nous avons tous à y gagner...» nous précise avec enthousiasme, Sylvie Auger la Présidente.



Le premier événement proposé par l'association a eu lieu le week-end du 16-17 décembre et s'intitulait «Mon premier Noël à Saint-Georges». La place de l'Eglise a servi de terrain d'exposition aux produits et services d'artisans et commerçants du village. Des animations ont été proposées : tour en calèche, photos, tombola, restauration, manèges etc.) A cette occasion, les enfants ont décoré le grand sapin de la place Bretonneau et rencontré bien sûr le Père Noël. Un week-end de fête, de promotion et d'animations très réussi.

La commune est riche de 100 entreprises référencées (artisans, autoentrepreneurs, indépendants, prestataires de service) autant d'acteurs qui seront les bienvenus dans l'association.

Pour tous renseignements : UCASG

Mairie de St Georges-sur-Cher 41400 St-Georges-sur-Cher

Tél. : Sylvie Auger : 06 16 04 61 76



## **Piscine 41**

Professionnel d'expérience de la piscine depuis 30 ans, M. Brayère et son épouse ont géré un magasin à Faverolles-sur-Cher pendant 11 ans. Leur local étant trop exigu et manquant de place, ils ont décidé de venir s'installer à St Georges.

Ils ont construit un magasin plus spacieux près de l'espace bien être et santé «ô beauté» dirigé par leur fille.

On y trouve piscines, saunas, hammams, spas et jacuzzis. Ils en assurent la conception la réalisation, la pose, le dépannage et l'entretien. Ils se chargent aussi de la rénovation des équipements existants.

Dans la boutique on trouve tous les produits nécessaires au bon fonctionnement des piscines : produits chimiques, filtres, robots de nettoyage etc...

A l'extérieur une mini piscine en cours de construction servira de vitrine pour présenter les matériaux proposés et permettra



# Vie Économique

### **Commerces**

#### Du nouveau sur notre marché

Chaque dimanche matin, notre marché est devenu le rendezvous hebdomadaire d'une clientèle régulière qui a le souci du bien manger et qui recherche des produits de qualité.

C'est un lieu de rencontre et de convivialité autour d'une quinzaine de producteurs locaux proposant des produits frais et du terroir. Une effervescence gourmande s'installe tout au long de la matinée et c'est un véritable moment de plaisir et d'échange pour les clients qui profitent des étals colorés et abondamment garnis.

On y trouve : fromages, légumes, fruits, viandes et charcuteries, poissons et huîtres, vins, plats préparés, fleurs et même un rémouleur.

Cette année, quatre nouveaux commerces sont venus enrichir l'offre de notre marché.





Des plats cuisinés d'origine espagnole et marocaine préparés par Mme Lefebvre, ainsi qu'une rôtisserie tenue par M. Lefebvre.



M. Brochard, poissonnier, présent sur le marché de Montrichard depuis 28 ans nous propose un étal de poissons, de crustacés et de produits de la mer.



Mme Berthon vend des produits d'origine provençale: huile d'olive, tapenade, confiture, miel, savons artisanaux, tous ses produits sont naturels et élaborés en France.



Le dernier arrivé, Alexandre Guignard dans son camion « Pastatouille » nous offre un petit tour en Italie. Il fabrique des pâtes fraîches qu'il vend nature ou mélangées et prépare également des desserts maison.

Ces commerçants qui fréquentent différents marchés de la région, disent apprécier la clientèle de St Georges et la bonne humeur qui règne ici entre collègues.

# **Infos diverses**

# L'ensemble orchestral du Loir-et-Cher - Concert symphonique

Le Comité d'Animation de Saint-Georges et la municipalité sont heureux d'accueillir, pour la neuvième année consécutive, l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher pour un concert qui sera, comme à l'accoutumée, d'une qualité inimitable.

Les nombreux fidèles de cet évènement attendent donc avec impatience son retour, prévu le :

#### Vendredi 23 février 2018 à 20h30, à la Salle des Fêtes



Sous la direction de son chef d'orchestre, Claude Kesmaecker, les 50 musiciens de l'ensemble orchestral interpréteront :

- Boléro de Maurice Ravel
- L'Apprenti sorcier de Paul Dukas
- Children's Corner de Claude Debussy
- Danses symphoniques de West Side Story de Léonard Bernstein L'année 1918 a été marquante dans l'histoire de la musique symphonique.

À cinq mois d'intervalle, disparaissait Claude Debussy alors que Leonard Bernstein naissait.

Dès janvier 1918, de jeunes compositeurs : Georges Auric, Louis Durey, Arthur Honegger, Darius Milhaud, Francis Poulenc et Germaine Tailleferre émergeaient et créaient le Groupe des Six alors que Stravinsky écrivait l'Histoire du soldat et que Strauss prenait la direction de l'Opéra à Vienne.

À la fois encore ancrée dans la tradition post-romantique et déjà ouverte sur la musique moderne, 1918 peut donc être considérée comme charnière entre deux esthétiques.

Ce programme associe Debussy à Bernstein, deux compositeurs résolument tournés vers l'avenir mais respectueux des divers héritages de la composition orchestrale.

# Le CAUE du LOIR-ET-CHER, un lieu de conseil et d'échanges

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental mis en place à l'initiative du Conseil général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Investi d'une mission de service public, le CAUE est présidé par un élu local. Le CAUE, un service gratuit (sur rdv) pour les particuliers pour :

#### CONSTRUIRE

Le CAUE vous conseille pour l'implantation de la construction, sa conception et celle du jardin, dans une démarche durable.

#### RÉHABILITER

Le CAUE vous donne des idées pour transformer une habitation, rénover une toiture, faire un ravalement...

#### AGRANDIR UN BÂTIMENT

Le CAUE vous guide pour restaurer, isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace de vie, créer une extension, etc.

#### **ECO-CONSTRUIRE**

Le CAUE vous renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, la mise en oeuvre et les professionnels dont vous avez besoin.

#### AMÉNAGER VOS ESPACES EXTÉRIEURS

Le CAUE vous aide à réfléchir sur le traitement paysager de votre parcelle, son entretien et le choix des végétaux Pour prendre rendez-vous avec un(e) architecte ou un(e) paysagiste:

C.A.U.E. du Loir-et-Cher
34, avenue du Maréchal Maunoury
(Cité administrative • porte C) - 41000 BLOIS
Tél.: 02 54 51 56 50 - Fax: 02 54 51 56 51
www.caue41.fr - contact@caue41.fr

# Inauguration du square des combattants d'Afrique du Nord

En collaboration avec les deux associations commémoratives de Saint-Georges, l'UNC AFN et la FNACA, la municipalité a inauguré le 30 septembre 2017 le square des combattants d'Afrique du Nord. La pose d'une stèle formalise cet emplacement qui se trouve entre l'ancien presbytère et la mairie.

De nombreuses personnes étaient présentes à cette occasion pour honorer celles et ceux qui, souvent au péril de leur vie, ont participé à de nombreuses opérations extérieures sur des champs de bataille, pour le compte de la République Française.



# **Tarifs municipaux**

# Tarifs municipaux 2018 Délibération du Conseil Municipal du 15 novembre 2017

CIMETIERE		
Concession 2 m <sup>2</sup> - 2-3 places	30 ans	170 €
Concession 2 m <sup>2</sup> - 2-3 places	50 ans	255 €
Concession 4 m <sup>2</sup> - 4-6 places	30 ans	335 €
Concession 4 m <sup>2</sup> - 4-6 places	50 ans	505 €
Caveau - urnes 1 m <sup>2</sup> (sans dalle) - 4-6 urnes	15 ans	230 €
Caveau urne 1 m <sup>2</sup> (sans dalle) - 4-6 urnes	30 ans	335 €
Caveau urne (avec dalle de marbre 0,36 m²) - 3 urnes	15 ans	230 €
Caveau urne (avec dalle) 3 urnes	30 ans	335 €
Columbarium - 2 urnes	15 ans	160 €
Columbarium - 2 urnes	30 ans	210 €
Jardin du souvenir	Plaquette	35 €
Vacation funéraire		20 €
DROIT DE PLACE MARCHÉ		
1 an		110€
6 mois		55 €

EAU		
Prix de vente de l'eau	Le m <sup>3</sup>	1,25 €
Abonnement compteur	Ø 15	45 €
	Ø 20	47 €
	Ø 25	50 €
	Ø 30	57 €
	Ø 40	63 €
	Ø 60	63 €
Remplacement compteur de Ø 15 ou 20		150 €
Borne incongelable		350 €
ASSAINISSEMENT		
Redevance assainissement	Le m <sup>3</sup>	2,25 €
Abonnement		25 €
Branchement		1800 €
BIBLIOTHÈQUE		
Cotisation par famille		6€

### **Location salles communales**

SALLE	POUR UNE JOURNÉE De 9 h à 9 h		POUR UN WEEK-END De 9 h à 9 h		CAUTION	MÉNAGE
	Commune Hors commune		Commune	Hors commune		
Salle des fêtes ST-GEORGES 400 personnes						
Sans cuisine	235 €	350 €	350 €	525 €	350 €	150 €
Avec cuisine	350 €	520 €	520 €	780 €	350 €	150 €
JEAN-MARC BESLIN 40 personnes						
	65 €	95 €	95 €	150 €	200 €	150 €
HALL SPORTIF						
	115 €	170 €	170 €	255 €	350 €	150 €

#### Pour les associations de la commune qui organisent une activité payante :

1ère location gratuite, les locations suivantes à demi-tarif.

Salle des fêtes ST-GEORGES : comprend toute la salle des fêtes et l'entrée avec le bar, avec ou sans cuisine.

- 1. Si remise des clés la veille de la location à partir de 15 h = supplément de 40 €
- 2. Cette salle est réservée aux administrés et associations de Saint-Georges-sur-Cher, sauf exception.

**Salle Jean-Marc BESLIN :** petite salle en étage avec sanitaire et kitchenette intégrée, réservée pour des réunions et buffets froids. **La commune ne propose pas de location de vaisselle** 

Horaires des locations : de 9 h à 9 h.



> 13 janvier 2017 Remise des prix pour les voeux

> 29 janvier 2017 concert AML.



> 28 février 2017 Concert François Rabbath



> 11 mars 2017 Nettoyage de printemps



> Cérémonie du 8 mai 2017 Chorale La Cavatine



> 25 juin 2017 Fête de la Musique

# **Vie Municipale**



> 25 juin 2017 Fête de la Musique

> 15 juillet 2017 - Jour de Cher



> 3 septembre 2017- Forum des associations



> 30 septembre 2017 - Inauguration stèle AFN



• 14 octobre 2017 Repas des anciens





> 3 décembre 2017 - Marché de Noël

### **Docteur Galvin**



#### **Docteur Henri GALVIN**

Médecin généraliste à St-Georges de 1904 à 1942.

Texte présenté par Mme Brigitte Dewaele, petite fille du Docteur Galvin.

Mon grand-père est né en 1879 à Mens dans l'Isère, de parents bijoutiers. Après des études de médecine à Paris, il fait le choix de s'installer à Saint-Georges-sur-

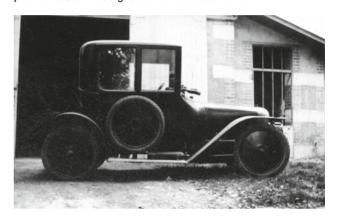
Cher, pour y retrouver un ami qui habite à proximité.

Il loge tout d'abord dans un ancien relais de poste, puis entreprend de faire construire sa propre maison juste à côté. Il achète pour cela de mauvais terrains de vignes abandonnés, qui produisent peu. Il y fait aménager tout autour un jardin, mais le sol est si rocheux que les trous de plantation des cèdres devront être faits à la dynamite! C'est la maison, entourée de tous ses arbres, que l'on voit en entrant à Saint-Georges par le rond-point de la D76 au lieu-dit l'Union.

A l'époque, il n'y a pas l'eau de la ville. Mon grand-père fait alors creuser un puits et décide la construction d'une éolienne qui fait monter l'eau jusqu'à un bassin situé sous le toit le plus haut de la maison. De là, un système de tuyauteries intérieures vient alimenter les lavabos. Un second bassin, construit au fond

du jardin potager pour l'arrosage, est alimenté par ce même puits. Mon grand-père est un passionné de plantes, légumes, et arbres fruitiers (il fait lui-même beaucoup de greffes) et tous les étés, c'est le rituel des épluchages et conserves.

Au début de son activité de médecin, mon grand-père visite ses patients à bicyclette ou à cheval, puis avec un cabriolet et trois chevaux qu'il attèle, tour à tour, jour et nuit avec très peu de repos pour les bêtes. Ensuite, le progrès aidant, il sera le premier à Saint-Georges à avoir une automobile.



Chacun de ces moyens de locomotion présente quelques inconvénients. Une fois, sortant de chez un patient, le cheval n'est plus là à l'attendre : il est rentré à l'écurie, effrayé par quelqu'un qui secouait un drap à une fenêtre.



# **DR GALVIN**

Une autre fois, après avoir terminé sa tournée, il trouve une poule embrochée sur la manivelle en avant de la voiture.

Et la mécanique automobile pose aussi de fréquents problèmes, pneus crevés, carburateur bouché. Un aide qualifié devient donc nécessaire pour intervenir à toute heure. Il embauche alors un « ménage », le mari accompagne mon grand-père tout au long de sa tournée afin de remédier aux pannes, et l'épouse s'occupe de la cuisine et de la maison. Les routes à cette époque ne sont pas goudronnées et la voiture soulève sur son passage des nuages de poussière, visibles de loin.

Toute sa vie, il gardera la même organisation : sa tournée passe par Saint-Georges, Chissay, puis Chisseaux, Chenonceaux, Francueil et Epeigné. Les familles qui veulent le voir laissent des messages dans les cafés des villages.

Plus tard, il sera le second de la commune, après le notaire, à faire installer le téléphone.

A l'époque, les conditions de vie des habitants sont difficiles et il n'y a pas de protection sociale. Les patients attendent souvent d'être très malades pour appeler le médecin. C'est pourquoi il y a essentiellement des visites à domicile, et souvent la nuit : les malades attendent que « ça passe », et s'affolent la nuit. En 1907, mon grand-père se marie avec Marthe Fradin, une jeune-fille de Tours, et ma mère nait quelques années plus tard. Malheureusement, les antibiotiques n'existent pas encore, et la fièvre puerpérale emporte ma grand-mère, laissant une petite fille de huit jours et un mari désespéré.



> Marthe Fradin

Cet événement le marque profondément et contribue à développer chez lui un « esprit de recherche ». Ainsi, il décide, par exemple, avant chaque accouchement (à domicile à l'époque), de faire repasser les draps au fer brûlant pour détruire un maximum de microbes. Il s'intéresse de près à tout ce qui touche à l'innovation, il est un des premiers médecins

français à utiliser l'homéopathie (il s'approvisionne dans une pharmacie parisienne), et emploie les premiers vaccins disponibles.

Il réfléchit sans arrêt à des solutions pour sauver ses patients, acquérant auprès d'eux la réputation de « Bon docteur de Saint-Georges ». A ce sujet, une histoire est restée en mémoire dans notre famille. Vers 1930, un enfant est renvoyé de l'hôpital de Tours chez ses parents à Francueil, condamné par un « taux d'urée mortel ». Celui-ci ne s'alimente plus. Mon grand-père décide, parallèlement au traitement, de réorganiser la tournée de ses patients pour être à Francueil, chaque jour, aux heures des repas, car lui seul arrivait à lui faire avaler quelques aliments... et cet enfant sera sauvé.

En 1914, mon grand-père se remarie avec une jeune veuve, mère d'une fillette de 11 ans.

Mais la guerre éclate, et mon grand-père part pour « le front » près de Verdun. Les postes de secours sont construits dans la forêt, à moitié enterrés dans les collines. Ces postes sont souvent détruits et leurs occupants tués ou blessés. Une fois en particulier, trois ambulanciers sont tués, mon grand-père fait partie des blessés et poursuit cependant ses soins sans s'arrêter. Un autre jour où il soignait un blessé, il le fait asseoir sous la lucarne pour y voir plus clair. Un obus siffle... décapite le patient et vient se ficher en terre juste à côté de lui, sans éclater. Plus tard, il sera envoyé à Bar-le-Duc et c'est seulement à la fin de la guerre qu'il reviendra à Saint-Georges. Il est toujours en activité lorsque la seconde guerre mondiale est déclarée.





> Dr Galvin au fron

En juin 1940, c'est la débâcle. Le gouvernement français se replie sur Tours et les châteaux environnants. C'est à Chissay, à partir du 10 juin, que séjourne Paul Reynaud, Président du Conseil et Ministre des Affaires Etrangères. Il y est rejoint

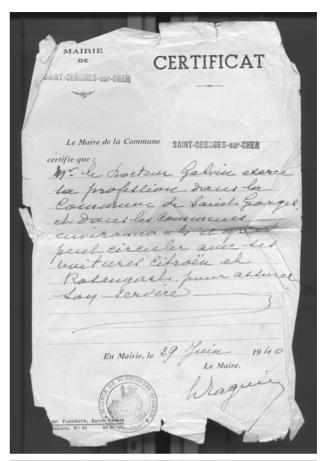
le 12 par le Général de Gaulle, alors sous-secrétaire d'Etat à la Guerre et à la Défense Nationale. Puis Paul Reynaud partira pour Bordeaux, et le Général pour Londres.

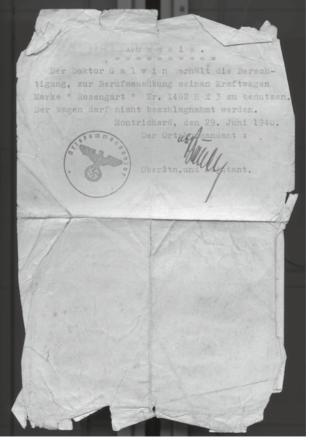
Les jours qui suivent sont effroyables : l'exode a jeté sur les routes des milliers et des milliers de gens, qui fuient l'avancée de l'armée allemande. A bicyclette, en voiture, en camion, et surtout à pied, certains d'entre eux passent par Saint-Georges, et s'arrêtent pour se reposer dans les bois derrière la maison. On s'organise dans la famille pour leur donner de l'eau, des œufs, on essaye de les aider. Mon grand-père soigne les blessés comme ceux qui ont été mitraillés par l'aviation italienne, du côté de Vallières. Des membres de la famille se retrouvent à la maison : 46 personnes à loger, on dédouble les lits (sommier ou matelas), et pour gagner encore de la place, les enfants sont couchés côte à côte en travers des lits.

Le 13 juin, des officiers français réquisitionnent deux chambres de la maison : un général et un commandant qui sont là pour superviser la destruction des ponts sur la Loire et le Cher, dans l'espoir de retarder l'avancée des allemands. Le 20 juin, à trois heures du matin, le pont sur le Cher saute, et depuis le deuxième étage de la maison un officier commande les deux canons de 75 ainsi que les mitrailleuses qui ont été installés devant la maison. La famille s'est réfugiée dans le bois, dans une tranchée creusée sur les instructions de mon grand-père. Ce n'est que dans la nuit du 21 que le feu cesse, et beaucoup ont passé cette nuit dans les bois ou dans les caves. Il n'y a plus ni électricité, ni téléphone, ni courrier. Certains arrivent à glaner quelques nouvelles sur de vieux postes à galène...

La maison a subi quelques dégâts mais elle est toujours debout. Hélas, les allemands bien équipés ont réussi à passer le pont détruit avec tanks, camions, autochenilles et véhicules divers. Des officiers Allemands réquisitionnent notre maison et s'installent dans le cabinet de mon grand-père, mais repartent dans la journée. Ensuite, les choses vont très vite, Paul Raynaud donne sa démission, et le 22 juin, le gouvernement nomme à sa tête le Maréchal Pétain. L'armistice est signé le 22 juin, et à partir de cette date, la ligne de démarcation coupe le pays en deux. Elle longe le Cher jusqu'à Bléré et descend vers le Sud. Saint-Georges se retrouve isolé au Sud. Montrichard, Blois, Amboise, Tours et Bléré sont en zone occupée. Mon grandpère, ayant sa clientèle des deux côtés du Cher, obtient un laissez-passer.

L'année suivante, en 1941, épuisé, il engage un remplaçant, et s'éteint en 1942, il n'avait que 62 ans. Il aura consacré toute sa vie au service des autres. En souvenir de cet homme exceptionnel, ma mère n'a jamais voulu quitter Saint-Georges, et c'est avec cette maison que l'histoire de notre famille se poursuit.





# **DR GALVIN**



# Le Prieuré de la Chaise, ses fêtes et animations

Dans un précédent numéro du bulletin municipal, nous évoquions les fêtes de « La Chaise », ce petit hameau entouré de vignes, situé sur les hauteurs de Saint-Georges. Après avoir assisté aux fêtes populaires qui se déroulaient dans les rues, poussons le portail du « Prieuré de la Chaise », et découvrons les surprises que nous réservent ses murs.



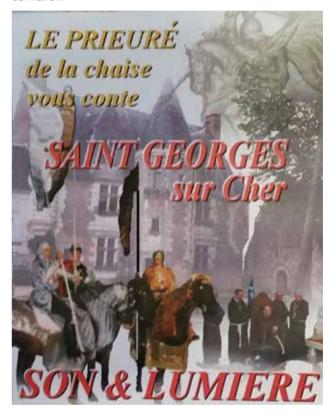
Nous sommes reçus par Danièle Thérizols, l'actuelle propriétaire, qui ouvre ses albums-photos et sa mémoire, pour nous faire partager 23 ans d'animations dans ce décor unique. Quand elle fait l'acquisition de ce domaine, en 1992, elle souhaite mettre en valeur cet endroit, qui possède des atouts : un manoir du 16° siècle avec deux tourelles, un escalier à vis, une porte à linteau. Certains éléments sont inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques. Autour d'une vaste cour centrale sont disposés : une chapelle du 12° siècle, une grange aux dîmes et un pressoir. Afin d'ouvrir les lieux au public, les propriétaires se lancent dans des travaux de nettoyage, réparations et d'embellissement.

Mais pour intéresser le public, il faut imaginer un événement. Le Prieuré étant entouré de vignes, pourquoi ne pas organiser des vendanges ? Dans un tel site, des vendanges à l'ancienne s'imposent. Les voisins et habitants du village participent à l'événement. Chacun se charge des costumes, on cherche de vieux outils, du matériel d'époque, un cheval, une charrette, et la journée se déroule dans une ambiance de fête, y compris le travail au pressoir et la cérémonie d'Intronisation

par la « Confrérie de la Chaise ». Et voilà, c'est parti pour les animations ouvertes au public, on est en 1995.

Afin d'organiser et gérer ces diverses manifestions une association se crée : « Les amis du Prieuré ». L'année suivante, le même thème est repris avec « La Saint-Jean des Vignerons » ambiance 19° siècle. S'y ajoute une reconstitution de la fête de « La Loue » (ou patrons et employés s'engageaient pour un contrat d'un an de travail à la ferme).

Plusieurs confréries participent à cette journée. La soirée se termine par un concert de trompes de chasse, et le brasier de la Saint-Jean projette ses ombres et ses lumières sur la façade du manoir.



L'idée a alors germé : et pourquoi pas, un spectacle « Sons et Lumières » ! Le Prieuré s'y prête à merveille avec son architecture, ses espaces pour la scène et le public, ses granges pour les coulisses, les ateliers et les décors.

Mais il faut une histoire à raconter : c'est Jacqueline Godard qui écrit le scénario. Et des idées, elle en a, son imagination est riche et son style teinté d'humour donnera du relief au spectacle. La logistique et la réalisation reviendront à Danièle Thérizols. La technique (son, enregistrements, musique, lumières, effets spéciaux) sera géré par Daniel Delmaire et son équipe. Les bénévoles ne manquent pas, ils seront acteurs, costumiers, accessoiristes, décorateurs, chargés de communication tantôt dans l'ombre, tantôt dans la lumière. Le premier spectacle verra le jour en 2002, son titre : « Le Prieuré vous conte Saint-Georges ». Ce sont les murs qui parlent :

# **Les fêtes de la Chaise**





« nous, les murs, n'étions en l'an 1000 de la grande peur, que tas de pierres ». Un groupe de moines mène les spectateurs de scène en scène, décrivant l'histoire du lieu : « les murs de la chapelle grandissent au fil des mois, et en l'an 1106, les voici debout, si beaux dans leur blancheur ». Au fil du spectacle la grande histoire croise la petite histoire de nos moines, depuis la guerre de cent ans et ses pillages : « Le château féodal de Chenonceau, le Château Gaillard furent incendiés et leurs bois coupés à hauteur d'infamie », jusqu'au 20e siècle : « Comment résister à ta chaleur, bonne fée électricité ? ». Le public suit l'histoire, de scène en scène, conduit par la lumière des projecteurs. Il assiste à un marché médiéval où cracheurs de feu, acrobates, jongleurs, rivalisent d'exploits au son d'une musique endiablée, tandis que gentes dames et damoiseaux, richement vêtus, côtoient marchands, paysans et mendiants.



Le tableau suivant illustre la légende de Saint-Georges. Une procession de moines et villageois sort de la chapelle, portant la statue du petit Saint-Georges, vers le chemin de Gratteloup. Les vitraux, éclairés de l'intérieur, soulignent l'aspect mystique de la scène. Les aboiements d'une meute et les hennissements des chevaux annoncent la scène suivante : François 1er et sa cour, venus en voisins, depuis les bois de Chenonceaux. Les cavaliers et équipages sont magnifiques, les belles dames, en costumes Renaissance paradent, parures et bijoux en pleine lumière.



Puis « la Révolution » arrive au Prieuré, chassant les moines et incendiant les lieux. Les flammes projettent les ombres des fourches et des bâtons des paysans sur les murs, tandis qu'une horde de sans-culottes agite des drapeaux rouges. Le spectacle s'achève au 20° siècle. Dans l'obscurité, les murs reprennent la







parole : « Balayés par les vents et les siècles, nous nous étions endormis pour l'éternité, et nous voici ressuscités ! »

Ils ressusciteront encore pour six spectacles « Sons et Lumières », grâce au succès obtenu et aux 900 spectateurs satisfaits. Chaque saison apporte son lot d'améliorations techniques, logistiques, artistiques, et l'augmentation du nombre des bénévoles. Le spectacle suivant s'intitule, « Songe d'un soir d'été au Prieuré ». Nos petits moines en sont toujours les héros, et ils rêvent! Chaque rêve est l'occasion de traverser les siècles et les grands événements qui imprègnent notre mémoire. On reconnaît Jeanne d'Arc et ses compagnons, étendards au vent, chevauchant gravement au



milieu d'une foule à genoux. On assiste à l'adoubement de preux chevaliers, au départ pour les croisades. Les pèlerins, en route pour Compostelle, font halte au Prieuré. Et puisque les moines rêvent, ils font surgir de leurs nuits agitées Don Quichotte et ses moulins à vent, une volée d'anges gardiens, et même le diable et les flammes de l'enfer.



Le public est toujours présent, et il en redemande. Alors, c'est reparti pour un nouveau spectacle intitulé « Balades d'ombres et légendes ». Cette fois-ci, ce sont des moinillons qui mènent la danse, évoquant les personnages de la littérature enfantine. Les « Fables de la Fontaine » donnent vie à des animaux malins.



« Les trois mousquetaires » se lancent vaillamment dans des duels spectaculaires. La foule des gueux de « Notre Dame de Paris » choisit à grands cris le Pape des fous et applaudit la danse d'Esméralda. « Ali Baba » conduit les spectateurs jusqu'au trésor de la grotte, dans une procession de costumes chatoyants, bijoux et richesses de toutes sortes. Des combats avec frondes et bâtons opposent « Thierry la Fronde » et ses compagnons aux troupes de Jean Sans Terre. Charlemagne et Roland de Roncevaux lancent leurs chevaliers dans une bataille sanglante contre les Sarrasins. Même Bécassine intervient dans l'histoire pour accompagner ses « Petits drôles » dans leurs aventures littéraires.



Le dernier spectacle « Autant en emporte le temps » reprend les scènes les plus marquantes des spectacles précédents, avec la même équipe technique et des figurants toujours motivés. Certains bénévoles excellent dans une spécialité, et chaque spectacle leur permet de révéler leur savoir-faire. On pense aux cavaliers, archers, acrobates et cracheurs de feu ainsi qu'aux danseuses. Sans oublier, ceux moins visibles, les costumières, les décorateurs, les accessoiristes et les éclairagistes. Ces années de spectacles ont créé des liens entre tous les bénévoles qui, entraînant dans l'aventure les enfants, les amis, les collègues d'associations, ont partagé une belle expérience humaine et artistique. Et c'est autour d'un repas convivial, organisé par Danièle Thérizols après chaque saison, que ces liens d'amitié ont pu s'exprimer.

Les murs et la cour du Prieuré servent désormais de décors à d'autres d'animations, permettant au public de remonter le temps pendant quelques heures. Danièle et son association organisent des repas à thème : « dîner Renaissance », « dîner

# Les fêtes de la Chaise



médiéval », ou « dîner à Venise », présentés par des serviteurs costumés. Les convives dégustent des plats cuisinés à l'ancienne, tandis qu'un spectacle se déroule sous leurs yeux. Des événements artistiques ont lieu dans la chapelle, à différents moments de l'année, comme des concerts et des récitals. La vaste cour du domaine se prête aux musiques puissantes. Elle résonne souvent au son des cors de chasse, notamment pour la Saint Hubert, et a pu offrir un cadre unique à la musique de La Garde Républicaine.

En 1998, le Prieuré a reçu le Rallye Mondial de l'automobile, vitrine des plus belles voitures anciennes, quel bel écrin pour ces beaux bijoux !

L'équipe du Prieuré a gagné une réputation qui lui vaut d'être sollicitée, autant pour accompagner des festivités à Saint-Georges et les environs, que pour participer activement à des évènements ponctuels. Elle a pu démontrer ses talents, il y a quelques années, au cours de la fête nautique de Saint-Georges/Chissay avec une barque mettant en lumière « Les Templiers ».

En 2002, elle a fait partie des acteurs qui ont reconstitué l'ambiance des métiers d'autrefois au Port.

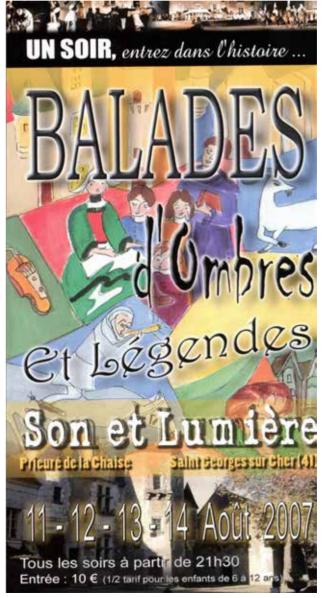


En 2016, elle a apporté son aide à Pontlevoy, pour la commémoration du Millénaire de la bataille de Pontlevoy.

Pour les visiteurs qui n'auraient pas eu l'opportunité de pénétrer entre ses murs, le Prieuré ouvre ses portes lors des Journées du Patrimoine.

L'objectif de Danièle Thérizols (ouvrir le domaine au public, le faire revivre, le mettre à disposition d'événements festifs et culturels) est pleinement atteint. Le supplément d'âme, c'est toute l'énergie développée par Danièle et ses bénévoles pour que les visiteurs d'aujourd'hui puissent voir et ressentir ce que les murs leur apprennent du patrimoine de Saint-Georges.

Nous dédions cet article à la mémoire de Danièle Thérizols qui malheureusement nous a quittés entre le moment de notre rencontre début d'année et la parution de ce bulletin.



# **Bibliothèque Municipale**

# **Bibliothèque**

#### Catherine, sa fourchette en or, et ses quarante cuisiniers !

Lorsque le 9 octobre 1533, la jeune Catherine de Médicis débarqua à Marseille, de la première des dix-huit galères papales qui l'amenaient en France pour épouser Henri, second fils de François 1er, tout le monde fut émerveillé par la somptuosité de sa dot : nous vous avons déjà raconté, dans un article précédent, la magnificence de ses robes, la richesse de son trousseau, la splendeur de ses bijoux, sans oublier les milliers d'écus d'or.

Mais la princesse n'était pas seule. Les italiens de sa suite débarquèrent à leur tour : ses secrétaires, ses aumôniers, ses courriers-chevaucheurs, ses astrologues, ses gantiers-parfumeurs, ses dames d'atours, ses lectrices, et surtout... son maître d'hôtel, suivi de quarante cuisiniers. En tout, 173 personnes, presque toutes florentines ou vénitiennes.

Les cuisiniers apportaient, dans leurs bagages, quantité de caisses mystérieuses, mais personne sur le moment n'y prêta attention. Et pourtant, mais on ne s'en avisa que bien plus tard, une véritable révolution dans la cuisine française était en marche. Cela débuta dès le soir du grand banquet de mariage, donné le 28 octobre. Les cuisiniers italiens servirent le dessert favori de Catherine : dans des bols en faïence, des sabayons, accompagnés de sorbets tutti-frutti, servis dans des verres de Murano. Jusque-là, à la cour, on ne connaissait que les assiettes et les gobelets d'étain ou d'argent, voire d'or pour le service du souverain. Ce soir là aussi, Catherine sortit d'un petit réticule un objet inconnu : sa fourchette à deux dents, en or bien entendu. A cette époque, personne n'avait jamais vu de fourchette (on mangeait avec les doigts) sauf guelgues voyageurs ayant séjourné à Venise... et personne ou presque n'avait vu, pour le service de la table, vaisselle de faïence et verres...



Jusque-là, la cuisine en France était restée très médiévale : des potées de légumes pas très variés, car ni la pomme de terre, ni la tomate n'étaient encore arrivées d'Amérique. Et la cuisine orientale restait... en Orient, sauf bien entendu, les épices, que les gens riches achetaient à grands-frais. La viande était

essentiellement le gibier que l'on chassait, et cuisait ensuite à la broche dans la cheminée.



Les quarante cuisiniers, dans leurs caisses mystérieuses, avaient amené des graines qui furent plantées dans les jardins royaux, et c'est ainsi que, dès l'été suivant, l'on vit sur les tables, quantité de légumes inconnus : artichauts, brocolis, choux-fleurs, aubergines, concombres, haricots verts, et le roi des fruits : le melon. Les chevaliers croisés qui étaient autrefois passés par Jérusalem en avaient bien mangé, mais personne n'avait songé à en rapporter les graines, sauf quelques moines astucieux qui l'acclimatèrent dans la région d'Avignon et en vendirent au roi Charles VII.

Catherine avait la folie des légumes, mais pas seulement. Elle avait apporté ses propres livres de cuisine, et les italiens formèrent tous les cuisiniers royaux : on vit apparaître sur les tables, des quenelles de volaille, des crêtes de coq, des cervelles, des crépines de foie de veau, tout cela changeait de l'éternel gibier rôti. Et bien sûr des pâtes, macaronis, gnocchis, ravioles et raviolis.

Et le sucre ! Dans les temps médiévaux, on se servait de miel et l'on ne trouvait du sucre que dans les boutiques des apothicaires. Comme tous les florentins, Catherine, avait aussi la folie du sucre et des pâtisseries. Alors on cuisina des confitures, des gelées, des massepains, des pains d'épice, du nougat, des marrons glacés, des macarons et de la frangipane, sans compter les glaces et les sorbets. Et des décorations de gâteaux en sucre filé, et du sucre saupoudré à la cuillère sur presque tous les desserts...

A cette époque, la mode était de porter de vastes cols plissés qu'on appelait « fraises »... ce n'était pas très pratique pour manger les desserts de Catherine... C'est de ce temps là que vient l'expression « sucrer les fraises ». !!!

### **Horaires d'ouverture :**

Lundi et Mercredi : de 15 heures à 17 heures Samedi : de 10 heures à 12 heures.

# **Vie Associative**

# **Associations de Saint-Georges-sur-Cher**

NOM	PERSONNE À CONTACTER	TÉLÉPHONE	MAIL OU ADRESSE
LES DRAGONS DE ST GEORGES – handball	Mme Eva MELLOT	06-73-88-32-98	eva.mellot@outlook.fr
LA PLUME TOURANGELLE - badminton	Mr Tristan BOISSÉ	06-04-47-05-06	tristan.boisse@gmail.com
CLUB DE TENNIS DE TABLE	Mr Jean-Michel JANSSENS	02-54-32-66-27	mjmjanssens@orange.fr
USSG-F00TBALL	Mr GAREL Maxime	06-26-75-07-66	garel.maxime@hotmail.fr
JUDO CLUB	Mr Laurent COCHELIN	02-54-32-81-04	laurentetmelinda.cochelin@neuf.fr
L'ALERTE	Mr Alain RICHÉ	06-80-21-75-97	salledegym0431@orange.fr
TENNIS CLUB	Mr Alain BORIE	02-54-32-95-54	TCSG41@live.fr
LA PETANQUE SAINT GEORGIENNE	Mr Raphaël QUITTANSSON	02-54-32-30-16	Le.nanou@aliceadsl.fr
CLUB DE TIR	Mr Fabien BATAILLE	06-29-07-70-82	fabienbataille@yahoo.fr
CLUB DE CHASSE	Mr Eric LELIEVRE	02-54-32-50-14	
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Mr Nelson SIMOES	02-36-39-02-12	s-annie@neuf.fr
AGE D'OR	Mr Christian MALTEAU	06-83-40-71-65	christian.malteau@wanadoo.fr cortier.gerard@orange.fr
COMITÉ D'ANIMATION	Mr Gérard CORTIER	06-27-91-24-68	cortier.gerard@orange.fr
LE SOUFFLEUR ENDORMI – Théâtre	Mme Martine GABELOTAUD	02-54-32-01-88	martinegabelotaud@orange.fr
LES AMIS DU PRIEURÉ		02-54-32-59-77	prieuredelachaise@yahoo.fr
LES TI'MOUN (assistantes maternelles)	Mme Anne PONTLEVOY	02-54-32-49-78	anne.pontlevoy@hotmail.fr
AMICALE DES PECHEURS	Mr Claude HUET		La Brossette 41400 Faverolles/Cher
AMICALE DES POMPIERS	Mr Cyril LONDAIS	06-07-73-84-36	camcy.belon@gmail.com
F.N.A.C.A	Mr Jacky BIDAULT	02-54-32-37-40	
U.N.A.C.F.N	Mr Jean DESOUCHE	02-54-32-34-72	
A.C.P.G	Mme GANDON	02-54-32-35-98	
UN P'TIT COUP DE POUCE	Mme JACQUEMIN Monique LABORDERIE	06-34-96-72-58 09-66-87-81-98	jacquemin.monique41@orange.fr lbernard59@sfr.fr
MODELES CLUB ST GEORGES SUR CHER AEROMODELISME	M. HOPPE PIERRE	02-54-32-48-88 06-84-47-38-27	pierrehoppe@hotmail.com
ECOLEGRAM	Mme KAUFMANN Aurélie	06-59-55-24-92	ecolegram@gmail.com
ATELIERS DE MUSIQUE	Mme Sandra ROTINAT- GUIGNARD	07-81-95-56-51	musique41@gmail.com
DOUDOUM'BA (danse et percussions africaines)	Mme PICAULT Stéphanie	06-08-28-69-64	
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS		06-45-81-53-53	
LE SOURIRE DES RÉSIDENTS	Mme Martine CHAILLOU	02-47-50-44-90	mjc-chaildel@orange.fr

### **Comité d'Animation**



Grâce à l'investissement des membres du bureau et des bénévoles qui participent de manière régulière à la vie de la commune et malgré un effectif réduit, nos manifestations 2017 se sont toutes très bien déroulées.

Notre but est d'assurer l'animation de la commune et de continuer à proposer ces manifestations, toujours avec dynamisme et convivialité et nous réfléchissons à d'autres activités.

Nos différentes randonnées de début d'année ont été des réussites avec 90 randonneurs pour la randonnée de la galette et près de 75 marcheurs pour celle du printemps.

Nous avons participé à l'organisation de quatre concerts :

- Le 29 janvier 2017 L'harmonie de St Jean de Bray , 93 spectateurs
- Le 18 février 2017 Concert de François Rabbath, 221 spectateurs
- Le 17 mars 2017 Concert de l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher, 182 spectateurs
- le 07 avril 2017 Concert de Jazz, seulement 48 spectateurs malaré une très belle prestation



Concert de Jazz

Le 1<sup>er</sup> mai 2017 : Randonnée et repas champêtre, 73 participants à la randonnée et 38 repas malgré le beau temps. Nous constatons que de moins en moins de personnes restent au repas au fil des années, nous pensons qu'il conviendra de le supprimer pour la prochaine édition.

Notre deuxième brocante du dimanche 9 juillet fut à nouveau un succès avec près de 115 exposants.

Nous avons enchaîné avec notre Fête Nationale du 13 juillet, un moment très agréable. La soirée s'est poursuivie avec un repas champêtre, et, à la nuit tombée, un feu d'artifice et le traditionnel bal.

Le 5 août 2017, randonnée semi-nocturne avec repas champêtre, 132 participants et 103 repas, c'est un record de participation. Au cours du repas, des coupes ont été remises pour le participant le plus fidèle et pour celui venant de plus loin.

Nous avons terminé l'année, par notre marché de Noël, le dimanche 3 décembre, avec



Randonnée - Août 2017

présentation de belles réalisations de loisirs créatifs et de produits locaux. La visite du Père Noël a enchanté les enfants, qui sont tous repartis avec des friandises et des souvenirs plein la tête.

Notre Assemblée Générale se tiendra, le *23 janvier 2018* afin de procéder à l'élection du nouveau bureau. Nous vous attendons avec plaisir pour rejoindre notre équipe.

Nous ne sommes jamais trop nombreux... Avis aux amateurs

FNACA Saint-Georges-sur-Cher

Depuis 15 ans que nous faisions notre possible pour obtenir un lieu de mémoire dédié aux Anciens Combattants d'Afrique du Nord, nous avons désormais une stèle. Elle fut inaugurée lors d'une très belle cérémonie et nous remercions Monsieur le Maire pour son engagement.

Notre Assemblée Générale a eu lieu *le 13 octobre 2017* et nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

Président : Jacky Bidault - Tél. 02 54 32 37 40



# **Vie Associative**

# **Les Ateliers de Musique**

#### Une belle rentrée pour les Ateliers de Musique !

La quatrième rentrée des Ateliers de Musique bat tous les records. Forts de leurs 132 élèves, les cours d'instruments pratiqués l'année précédente sont reconduits : piano, guitare acoustique et électrique, guitare basse, flûte traversière, cuivres (trompette, trombone, tuba), percussions (batterie, djembé, ...), accordéons chromatique et diatonique, éveil musical pour les enfants de 3 à 6 ans, technique vocale et chorale adulte et enfant... Ces ateliers sont sous la forme de cours collectifs constitués de 3 élèves. L'apprentissage de l'instrument et du solfège se fait simultanément, il n'y a donc pas de cours de solfège souvent rébarbatifs pour les enfants. L'élève joue, observe, compare et apprend ainsi de façon plus ludique. La pratique collective permet de plus, instantanément, d'appréhender la polyphonie, l'écoute de soi et des autres et de développer toutes les capacités musicales de l'enfant.

L'atelier de **théâtre**, ouvert cette année et dirigé par Delphine Vital propose aux enfants de 4 à 13 ans d'explorer des univers théâtraux variés : improvisation, contes populaires, saynètes



comiques, théâtre musical ou muet... Le théâtre permet aux enfants timides, introvertis de se libérer, de s'ouvrir aux autres et pour les plus énergiques d'apprendre à se canaliser.

Les projets musicaux des ateliers remportent toujours un vif succès !! le bal trad (folk) proposé en octobre dernier a été une réussite... plus de 150 danseurs ont profité des musiciens talentueux de « rue pascale » « de ci de loin » et « kiss on a frogg ».

Le samedi 24 mars 2018 prochain, vous pourrez venir écouter le chœur « Cassiopée » à la Salle des Fêtes de Saint-Georges-sur-Cher. Chœur lyonnais fondé en 1991 par Alain Louisot, et dirigé actuellement par Laurence Faricier, Cassiopée est un chœur mixte composé d'une trentaine de choristes âgés de 18 à 35 ans, membre du mouvement A Cœur Joie.

Le répertoire interprété se veut le plus varié possible, dans un souci permanent de qualité, malgré la diversité des styles abordés : musique du monde, gospel, chanson classique ou moderne.

# Les Not en Bu//'

La formation « Les Not' en Bull' » est issue des **Ateliers de Musique** de Saint-Georges-sur-Cher : une école qui propose une autre facon d'enseigner la musique.

Ce Street Band a maintenant quatre années d'existence, compte actuellement une vingtaine de musiciens et anime de nombreuses manifestations : fêtes de villages, Marchés de Noël, mariages, soirées privées,... plus de 20 prestations cette année qui ont ravi les spectateurs.

Une équipe dynamique qui vous jouera un programme diversifié issu de la chanson française, rock, jazz, samba,... entre autre : Brazil, Hey Baby !, Smoke on the Water, Adelita, I Feel Good, Dans les yeux d'Emilie, Manha de Carnaval,...

Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas, nous serons heureux de vous accueillir à nos répétitions chaque vendredi de 20h30 à 22h30 dans les locaux des Ateliers de Musique.



Contact : lesateliersdemusique@gmail.com Tél : 07 81 95 56 51

### **Un P'tit Coup De Pouce**

Toute l'équipe remercie les généreux donateurs qui nous permettent d'aider, tout au long de l'année nos bénéficiaires. Nous rappelons que pour 3€ de cotisations par an, l'association habille les enfants à partir d'un mois ainsi que les adultes.

Comme tous les ans, le Père Noël est passé à l'association et a distribué jouets et friandises, Un peu de bonheur pour ces enfants.

Jours d'ouverture : tous les mardis et vendredis de 14h00 à 17h00 à l'école Bretonneau. 39 rue du Général de Gaulle 41400 St-Georges-sur-Cher

# **Amicale des Donneurs de Sang**

Aux Antilles, les violents cyclones qui se sont succédés ont fait de nombreuses victimes. La solidarité de la population a été exemplaire. Ces évènements tragiques ne doivent pas nous faire oublier que les besoins courants dus aux accidents, aux interventions chirurgicales sont déjà très importants.

Lorsque des aléas climatiques graves, des attentats ou des accidents massifs se produisent, la demande explose.

Aussi mobilisons-nous, allons donner notre sang. Le donneur d'aujourd'hui sera peut-être le receveur de demain.

#### Dates des prochains dons en 2018, Salle des Fêtes de St-Georges de 15h00 à 19h00 :

- Mercredi 3 janvier
- Mercredi 4 avril
- Mercredi 20 juin
- Mercredi 22 août
- Mercredi 24 octobre





L'Amicale remercie les personnes présentes au déieuner dansant du 15 octobre. Donneurs ou non, ont partagé une agréable journée, devant une choucroute toujours aussi copieuse.

Lors de cette journée, Raymonde Wallemaco s'est vu remettre la médaille d'or avec palme pour 140 dons.

#### Dates des prochaines manifestations 2018 :

- Dimanche 4 février : choucroute

- Vendredi 06 avril : loto

- Du 17 au 22 juin : voyage en Andorre

- Dimanche 07 octobre : déjeuner dansant

# L'Age d'Or



Créé en 1977, notre club a fêté ses 40 ans d'existence, en septembre dernier. Un grand nombre de nos adhérents étaient réunis autour d'un très bon repas. Une animation musicale de grande qualité a permis de fêter tout l'après-midi, cet anniversaire, avec beaucoup de bonne humeur et un peu de nostalgie.

Notre chorale « La Cavatine » qui se produit régulièrement dans les maisons de retraite pour le plaisir de nos aînés, a également participé, cette année, à la cérémonie du 8 mai.

En juillet, le club a accueilli les enfants pour un tournoi de boules, les jeunes participants ont été aussi combatifs que les plus aguerris de nos joueurs.

Le nombre de boulistes ne cesse de croître et lors du tournoi régional à Panzoult, une équipe féminine a ramené le trophée, ce qui prouve que ce sport n'est pas exclusivement masculin. La perspective de l'inscription de la pétanque aux prochains Jeux Olympiques serait-elle motivante?

Notre club propose outre la chorale et la pétanque, de nombreuses autres activités: jeux de société, randonnées, initiation à l'informatique, scrabble, dictée, gymnastique, arts créatifs et floral.

Si la solitude vous pèse, venez nous rejoindre: activité sportive ou intellectuelle vous avez le choix.

Notre Assemblée Générale est prévue le 18 janvier 2018 à 14h30 à la Salle des Fêtes.





# **Vie Associative**

# **Ecolegram**



Nous repartons pour une nouvelle année avec un nouveau bureau dont les membres sont :

Présidente: Clarisse Vanhoucke
Trésorière: Aurélie Kaufmann
Trésorière adjointe: Aurélie Guimpier

- Secrétaire: Stéphanie Cervi

- Secrétaire adjointe: Aurélie Bernardeau

Ecolégram compte une fois encore cette année, un bon nombre d'adhérents et en attend encore plus !

Le calendrier de nos manifestations est consultable à l'école, sur demande et via notre groupe Facebook pour les adhérents.

Nous vous rappelons nos prochaines manifestations :

- 10 février 2018 : soirée concert

- 18 mars 2018 : carnaval

- En avril : vente de chocolats de pâques - Le 7 ou le 14 avril 2018 : chasse aux œufs

- Le 30 juin 2018 : kermesse.



Nous avons déjà organisé une vente de chocolats de Noël en partenariat avec « la chocolaterie gourmande » et nous avons offert en décembre un spectacle aux enfants de l'école. Nous étions également présents sur le Marché de Noël.

Le 10 février approche à grands pas, n'hésitez pas à vous inscrire à notre soirée Paëlla, nous vous attendons, nombreux, ambiance assurée!

Le bureau ECOLEGRAM remercie l'ensemble des enfants de l'école du Gai Savoir pour leur présence, les parents, les adhérents et les bénévoles pour leur investissement.

### **Secours Populaire**



Tous les mardis de 13h30 à 17h00, les quinze bénévoles du Secours Populaire de l'antenne de St-Georges accueillent de plus en plus de familles (sur dossier) pour une aide alimentaire principalement (mais il y a aussi des meubles, des livres ou des vêtements...)

Cette année, certains enfants ont passé une superbe journée au zoo de Beauval, d'autres sont allés à la mer.

Nous tenons à remercier tous les commerçants qui nous offrent leurs

produits. Nous n'oublions pas la municipalité qui met à notre disposition gratuitement, le local situé au 39 rue du Général de Gaulle (ancienne école des filles).



Notre première braderie, qui s'est déroulée le 4 et 5 novembre 2017, a été un franc succès ! Une autre aura lieu au printemps.

Tous les dons seront les bienvenus!

### **UNC-AFN**

2017 a permis à l'UNC de se retrouver, une fois encore, et de participer à nos festivités habituelles ainsi qu'aux manifestations patriotiques.

L'événement majeur a été l'inauguration, le 30 septembre dernier, de la stèle dédiée aux Anciens Combattants d'Afrique du Nord, en présence d'un nombreux public et de plusieurs dizaines de porte-drapeaux. Un monument, ô combien mérité!, à la mémoire des 35 000 camarades tombés là-bas et aux deux millions de jeunes soldats qui ont participé à cette guerre.

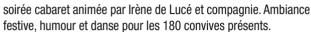
Nous formulons le vœu que des jeunes (anciens militaires des OPEX par exemple) viennent nous rejoindre.

Anciens soldats d'Algérie que nous sommes, nous courons moins vite mais nous pouvons encore claquer du talon et vous saluer en vous souhaitant une bonne année 2018.

Jean Desouche au 02 54 32 34 72 ou Michel Bouland au 02 54 32 77 35

### **Judo Club**

Belle rentrée pour le club de Judo en cette 25<sup>ème</sup> année de création que nous avons fêtée pour la seconde fois en 2017, le 4 novembre lors d'une



Parmi eux, de nombreux nouveaux adhérents venus nous rejoindre pour une année tonique et intense. Des enfants bien sûr qui découvrent ou perfectionnent leur pratique du judo sous la houlette de leur professeur François Leconte avec lequel ils acquièrent la technique mais aussi un savoir être, des attitudes : maîtrise et confiance en soi.

Des adultes aussi, inscrits au taïso, qui reprennent une activité sportive : ils ont découvert une discipline exigeante et variée en exercices et méthodes. Pour rappel, le taïso n'est pas un art martial et se pratique sans kimono. Il s'agit d'un entraînement physique complet qui a pour objectif de « renforcer le système musculaire, d'améliorer la maîtrise des gestes, d'augmenter la souplesse et d'apprendre à se relaxer ». (http://www.ffjudo.com/taïso). Il constitue une bonne préparation pour ceux qui voudraient reprendre ou découvrir le judo-jujitsu.

Il n'est pas nécessaire d'être un enfant pour débuter et nous accueillons à chaque rentrée des ceintures blanches adultes qui s'initient à la pratique.

Nous avons ainsi de belles réussites et en quelques années la possibilité de passer les grades jusqu'à la ceinture noire. François Leconte, par sa rigueur technique, son niveau d'exigence et sa pédagogie bienveillante, accompagne cette année encore deux jujitsukas féminines dans leur souhait d'obtenir le dernier grade.



#### Judo-Jujitsu adultes :

lundi 20h30-22h00 - vendredi 20h30-22h00

Taïso: mercredi 20h30-22h00 - vendredi 19h30-20h30.

#### Judo Enfants :

lundi 17h00-18h15 - Débutants

lundi 18h15-19h15 - Mini-Poussins & Poussins

lundi 19h15-20h30 - Benjamins + Minimes

Mercredi 16h00- 17h00 : débutants et Mini-Poussins

Mercredi 17h00-18h00 : Eveil-Judo

Mercredi 18h00-19h00 - Poussins et Mini-Poussins

Mercredi 19h00-20h15 - Benjamins + Minimes

Plus d'informations sur http://www.judoclub-stgeorgesvaldecher.fr/

# **L'Alerte**



Nous tenons à remercier aujourd'hui deux jeunes filles, Julie et Hélène Rousseau, qui s'investissent dans notre club.

Elles suivent actuellement une « formation juge » durant plusieurs week-ends pour nous permettre d'inscrire certains de nos jeunes en compétitions.

Julie, 17 ans, est en terminale L et souhaite devenir professeur de gymnastique en club. Cela fait dix ans qu'elle pratique la gymnastique et quatre ans qu'elle a rejoint notre club. Mot de Julie: « Le club de l'Alerte compte beaucoup pour moi. Depuis quatre ans il m'a permis d'évoluer sportivement et dans mon projet professionnel. »

Hélène, sa sœur âgée de 20 ans est en 3ème année de licence de physique et souhaite faire de la recherche en astrophysique. Elle a pratiqué la gymnastique pendant trois ans dans l'enceinte de notre club mais aujourd'hui, elle ne pratique plus.



Nous avons également le papa de deux gymnastes, Luderic Védie, qui suit également cette formation afin de devenir juge.

Sans ces engagements, nous tenons à préciser qu'aucun enfant ne pourrait pratiquer la compétition. Pour certains enfants cette dernière donne un objectif et les aide à se dépasser.

Encore merci pour nos enfants.

Cette année quatre équipes vont pratiquer la compétition : une équipe en parcours A de 5/7 ans, une équipe en parcours B de 7/10 ans et deux équipes en N8 de 8/10 ans et 9/12 ans.

Nous avons récemment fait fabriquer des vestes de survêtements (que nous prêterons) afin de renforcer l'esprit d'équipe et surtout pour que les filles n'aient pas froid durant les temps d'attente entre chaque agrès.

# **Vie Associative**

### U.S.S.G.

#### Un club en plein essor

+ de 160 licenciés 2 équipes Seniors - Vétérans Des équipes Jeunes U15, U13, U12, U11, U9 et U7 24 dirigeantes et dirigeants Des éducateurs. 1 arbitre et 1 directeur technique

Une belle rentrée! Une belle perspective pour la saison actuelle qui voit ses effectifs en progression, surtout chez les jeunes (l'avenir du club) qui représentent la moitié de l'effectif.

De bons résultats pour la première période de la saison. Après un début de saison « mouvementé », les équipes seniors retrouvent un esprit sportif et convivial. Christophe PRIOUX, licencié à l'USSG depuis de nombreuses années, relève le défi et reprend l'encadrement des équipes seniors. Aujourd'hui, l'équipe fanion (D3), en milieu de tableau, et la réserve (D4), en haut de tableau, ne peuvent qu'atteindre les objectifs fixés en début de saison par le bureau : réussir l'intégration des nouveaux licenciés et « piliers » du club, obtenir des résultats pour jouer les premiers rôles dans leurs poules respectives.

Chaque semaine, Mathieu, Alexandre, Pascal, Sébastien, Julien, Franck... et tous les joueurs sont au cœur de l'action et contribuent à instaurer ce climat à la fois professionnel et convivial.

ce qui est fondamental dans un club tel que l'USSG. Et sans oublier Corinne, la spécialiste de la FMI!

Et si vous êtes un fidèle spectateur, vous avez forcément remarqué la présence de Karine à la buvette, qui est toujours là pour servir un rafraîchissement avec le sourire.

Et côté Jeunes, de très bons résultats. Avec la complicité de Maxime et de Romain, les U15

sont en tête de tableau. Très belle position également pour les U13 managés par Frédéric et Alexandre.

Les U11, U9 et U7 font également parler d'eux. Bravo à Lénaïc, Olivier, Miguel, Cédric, Julien, Wilfrid, responsables des équipes jeunes. Et bien sûr merci aux parents qui, par leur présence, contribuent à la réussite du football d'animation.

Au vu des effectifs et des résultats des U15, l'USSG se fixe comme objectif d'avoir *une équipe U18* pour la saison 2018 - 2019.



U 9 - U 11 - U 13

L'une des conditions de réussite d'un club sportif est d'avoir des équipements performants. Un grand merci à la *Municipa-lité* qui participe à l'entretien des terrains, de l'éclairage et des locaux... et qui vient d'investir dans des bancs de touche pour les joueurs remplaçants, dirigeants et arbitres délégués.

Merci à tous pour votre contribution.

Si vous souhaitez rejoindre l'USSG, vous pouvez contacter : Christophe Prioux, Alexandre Pinon, Maxime Garel, Julien Vigneulle

II 15



### **Le Tennis Club**

Tout d'abord, nous tenons à remercier Viviane Simone et Romain-Antoine Cazaubon pour leurs années passées au sein de notre club de tennis. Malgré ces départs plus ou moins prévus, nous avons pu répondre à pratiquement toutes les demandes.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux licenciés et disons merci à nos fidèles joueurs. Le nombre d'adhérents reste constant.

Les résultats sportifs sont positifs, en effet,

toutes nos équipes se sont maintenues dans les trois championnats (pré-départemental en hiver).

Félicitations à notre numéro 1, Frédéric Meyfroot, qui a remporté le tournoi vétérans de Tc Sud cet été! (sur photo jointe) Nos tournois internes (doubles et simples) se dérouleront sur février et mars 2018 (dates à confirmer)

Nous reconduirons l'initiation à l'école du Gai Savoir de



St-Georges-sur-Cher pour les grandes sections. Notre repas dansant qui attire toujours plus de monde se déroulera le *samedi 14 avril 2018* à 19h30 à la Salle des Fêtes de St-Georges. Venez nombreux!

Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent bénévolement pour le bon fonctionnement du club.

Merci également à la Mairie, le Crédit Mutuel, la société Podaxis, le géomètre Géoplus, Super U,

et le Crédit Agricole pour leurs aides financières.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour des moments de bonne humeur

Contacts:

Alain Borie (Président) : 02.54.32.95.54 ou 06.73.75.63.88 Antoine Piron (Vice-président) : 02.54.32.74.45 David Mangin (Trésorier) : 09.83.47.88.30

# **Vie Associative**

# les Dragons - Hand Ball

La saison 2017/2018 des handballeurs des DRAGONS est repartie.



Comme tous les ans, nous organisons notre soirée Tartiflette le **samedi 20 janvier 2018** à la Salle des Fêtes de St-Georges, animée par notre DJ habituel.

Tous nos bénévoles comptent sur votre présence lors de cette soirée de folie. N'hésitez pas à en parler autour de vous, de vous inscrire soit auprès d'un Dragon de votre entourage soit auprès de notre présidente Eva Mellot.

L'an dernier nous avions 250 convives ! Relevons le défi et battons ce score !

Les bénéfices de cette soirée permettent, entre autres, de nous équiper et de maintenir le club en bonne santé financière. Merci de votre contribution.

Nous remercions très chaleureusement l'ensemble de nos sponsors qui nous accompagnent dans cette aventure handballistique et pour certains depuis de nombreuses années. A ce jour, nous avons quatre équipes :

- Le baby hand (4/6 ans) lundi 17h00 à 17h45
- Les jeunes (6/10 ans) jeudi 16h45 à 18h00
- 10/12 ans jeudi de 18h00 à 19h15
- Les Adultes Loisir jeudi 19h30 à 21h00



Match avec les anciens chaque jeudi avant les vacances scolaires

L'ambiance joyeuse et compétitive est au rendez-vous de chaque groupe. Des matchs, des plateaux et tournois sont organisés pour le plaisir de tous nos joueurs.

Retrouvez toutes nos actualités sur notre page Facebook : St-Georges Handball-les Dragons

Renseignements et contact : 06 73 88 32 98 et dragons-hb41@laposte.net

### **Ping-Pong**

Une nouvelle année sportive a commencé début septembre avec trois équipes



engagées, deux dans le championnat départemental et une dans le championnat régional. Comme tous les ans, nous défendrons avec force les couleurs de Saint-Georges.

L'effectif cette année a légèrement progressé, notamment chez les jeunes, qui viennent principalement pratiquer ce sport en loisirs. Nous essayons dans la mesure de nos possibilités de leur inculquer les bases de ce sport si populaire. Et surtout un grand merci à tous les bénévoles qui nous aident pour l'encadrement de ces jeunes.

N'hésitez pas à venir les rejoindre ! Qui n'a pas un jour tapé dans cette petite balle de 40 mm ? Aujourd'hui chacun y trouve son plaisir que ce soit à l'entraînement ou en compétition.

Les compétitions ont toujours lieu dans le hall sportif le samedi soir pour les deux équipes qui jouent en départemental et le dimanche matin pour l'équipe jouant en régional 3. Venez nous encourager et découvrir ce sport à la portée de tous.

#### Entraînements:

Jeunes : les vendredis scolaires de 19 h 30 à 20 h 45

Seniors : le mardi de 20 h 00 à 22 h 30 le vendredi de 20 h 45 à 22 h 30

#### Contacts:

Jean-Michel Janssens : Tél 02 54 32 66 27 - Port. 06 71 10 01 71

#### Gilles Pellé :

Tél. 02 54 32 02 85 - Port. 06 41 92 06 94



### **État civil**

#### Les Naissances

3 janvier: Loukas PINON

8 janvier : Layana PAJON PRIOUX 21 janvier : Éden BOURREAU 4 février : Ana DA COSTA LOPES 15 février : Antoine LEJEUNE 23 avril : Enzo AMIRAULT 30 avril : Enzo CAILLET

4 mai : Thalyssia BOURGOIN LESCOP

7 mai : Aaron DE ALMEIDA 4 juin : Maxence TESSIER 16 juin : Chelsye LARCHER 30 juin : Kristen LECLERC

1er juillet : Leïlani BOURDOUX GAUSSENS

14 juillet : Aydon MOZET

29 juillet : Paco AMARO LÉPINIÈRE 3 août : Maneck BAILLY DELTOUR

27 août : Inès CHARTON

29 septembre : Ambre PORET-LEGOT 1er octobre : Sandro PÉTEREAU

9 octobre : Emma LORET 24 octobre : Lukas LOPÉS

31 octobre : Romy CHATEIGNER
13 novembre : Rachel MARLAND
18 novembre : Marceau GABIRAULT

21 novembre : Juliette GIBERT COMMANÇAIS

6 décembre : Elena DELALAY

12 décembre : Alice LAHOREAU CADON

### Les Mariages

12 août :

Cédric PETITNICOLAS et David COMBEAU

9 septembre:

Anaïs CRUCHET et Gabriel BACHELIER

16 septembre:

Annie JAFFRO ET Guy MOREAU

2 décembre :

Marie-Bernadette BENAITEAU et Gérard VOGELE

#### Les Décès

4 janvier : Marie CHABOT née RIVIERE 90 ans 7 janvier : Odette CHEMIN née QUINSAC 92 ans

11 janvier : Julienne PRINCE-BEAUSSIER née MARINIER 97 ans

17 janvier : Roger JAFFRELOT 90 ans 21 janvier : Marcel MAUNOIR 95 ans

23 janvier : Jacqueline ROYER née ESSERS 83 ans 25 janvier : Yvonne GRANDEMANGE née LEMAIRE 94 ans

25 janvier : Didier LAUNAY 53 ans 25 janvier : Jacques PAUL 90 ans 28 janvier : Claude HURIEZ 90 ans 29 janvier : Salomon LOEB-POIROT 62 ans

2 février : Jeanine BLANQUET née GALLAS 95 ans

3 février : Huguette CORBEAU 87 ans

12 février : Marie-Claude VIALIS née CHAILLOU 69 ans

25 février : Jean CHIREZ 86 ans 13 mars : André GIRONDEAU 86 ans

18 mars : Annick MARTIN née POLIXENE 84 ans 1er avril : Colette LECOMTE née TEMPLIER 97 ans

15 avril : Louis OROSCO 97 ans 12 mai : Maurice TRESSOU 95 ans 18 mai : Toussaint GAUBERT 87 ans

22 mai : Jeanne DARENNE née ADAM 92 ans 5 juin : Jeannine RICHARD née VIVET 89 ans

10 juin : Roger BOIRON 90 ans 17 juin : Jean-François DEPOND 65 ans

27 juin : Gisèle JOUSSET 79 ans 2 juillet : Louis BURLIN 95 ans 11 juillet : Robert AGGABI 73 ans

23 juillet : Hélène ERULIN née ROSSIGNOL 46 ans

26 juillet : Guy DURAND 92 ans 28 juillet : André PIÉDOR 95 ans 6 août : Gérard DENIAU 83 ans

16 août : France CLÉMENT née BONNEVILLE 76 ans

28 août : Roger DAVID 90 ans 30 août : Henri GUICHARD 97 ans 5 septembre : Bernard YVARD 87 ans 6 septembre : Danièle THERIZOLS 73 ans

13 septembre : Sébastien CABANES - YZIQUEL 23 ans 26 septembre : Clémence BULTÉ née LORGUEILLEUX 98 ans 19 octobre : Odette VERHULST née DESBULEUX 86 ans

1er novembre: Serge MATUSZENSKI 77 ans

6 novembre : Alain CHÉRY 58 ans

18 novembre : Yvette PAILLET née BISSON 89 ans 20 novembre : Jean-Claude LEVAIN 69 ans 27 novembre : Lucien DURAND 85 ans

# **Infos Diverses**



# **Infos paroissiales**

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges, consultez le site :

www.lavieenabondance.net

# Pharmacie de garde / Resogarde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :

appelez le 3237 (24h/24)

# **Liste des manifestations 2018**

7 janvier

Aubade musicale - AMOD

7 janvier

Rando de la galette Comité d'Animation

12 janvier

Vœux du Maire

20 janvier

Tartiflette du Handball

26 janvier

Galette FNACA

27 janvier

Concert de Rock Les Amis de Nicolas

4 février

Choucroute des Donneurs de sang

10 février

Soirée Paëlla - Ecolegram

23 février

**Concert Grand orchestre** 

du Loir-et-Cher

10 mars

Loto - Amicale des Pompiers

17 mars

Repas dansant Foot USSG

18 mars

Carnaval d'Ecolegram

24 mars

Concert des Ateliers de Musique

Chœur « Cassiopée »

6 avril

Loto des Donneurs de sang

7 et 8 avril

Week-end Africain

7 ou 14 avril

Chasse aux œufs Ecolegram

14 avril

Repas dansant Tennis club

8 mai

Cérémonie du 8 mai

17 iuin

Fête de la Musique

Les Ateliers de Musique

30 iuin

Spectacle et kermesse Ecole

13 juillet

Fête Nationale Comité d'Animation

21 juillet

3ème édition du Jour de Cher

1<sup>er</sup> septembre

Forum des Associations

16 septembre

Repas de l'Age d'or

7 octobre

Repas dansant

des Donneurs de sang

13 octobre

Bal Trad des Ateliers de Musique

20 octobre

Repas des Anciens

26 octobre

Belote de l'Age d'Or

3 novembre

Miss Touraine

11 novembre

Cérémonie centenaire 14-18

23.24 et 25 novembre

Théâtre Le Souffleur Endormi

2 décembre

Marché de Noël



N'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter.

# Rappel aux associations et acteurs de la vie communale

Le prochain Écho paraîtra début juin 2018. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo maximum (résolution supérieure à 1 mo), avant le 15 mars 2018 à l'adresse : mairie.st.georges41@wanadoo.fr